UNATRANS

UNION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DES TRANSMISSIONS

Siège Social :

Fort du Kremlin Bicêtre - Bureau des Associations
BP 03
94 271 LE KREMLIN BICÊTRE
Tèl. : 01.56.20.36.38

JANVIER 2004 BULLETIN N°12

NP 62-51/2

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES TRANSMISSIONS
Association régie par le loi de 10901
BP 3
94271 LE KREMLIN BICÊTRE
CCP PARIS 656-81 Y
Téléphone et Fax 01 56 20 36 38
Courriel : unatrans@ hotmail.com

Bureau

Président
Col (H) BOUTHILLIER Cl
Tél/Fax 01 46 30 83 11

Délégué général
Col (ER) HUG Jacques
Tél/fax 01 49 73 06 63
Courriel : jafrabru@
club-internet.fr

Présidents- adjoints
LCL(H) LAFONTA Roger
Tél 0147 34 41 29
Adc (H) BREUILLER Bernard
Tél 04 71 02 61 62

Secrétaire général
CBA (H) ROLLIN Pierre
Tél 01 48 89 48 93

Secrétairesadjoints
CBA (H) CONGOST Michel
Mme ROLLIN Jeannine

Trésorier
LCL (H) THOMAS Michel
Tél 01 64 09 43 34

Trésorier adjoint
Sgt (H) BOUTRY Christian
Tél 01 41 43 25 18

Comité de lecture
Gal FRECHER Daniel
Col (H) BOUTHILLIER Cl
Col (ER) HUG Jacques
LCL (H) LAFONTA Roger
LTN (H) LE NORCY Jan
Col (H) BIBAL Philippe
CBA (H) ROLLIN Pierre
CBA (H) CONGOST Michel

Infographe
LCL (H) LAFONTA Roger

Bulletin
envoyé aux adhérents
de l'UNATRANS

N° 12
Janvier 2004
9ème année

S o m m a i r e

Éditorial du colonel BOUTHILLIER, président de l'UNATRANS page 2

NOUVELLES DE L'ARME
Discours du Gal MARK, DCTEI, lors de la St Gabriel, le 26/9/03 page 5
Exposé du Gal THOMANN, à m'ESAT, le 25/9/03 page 8
Promotions dans l'Arme des transmissions page 13
Renaissance du 18ème RT à Caen, le 18/9/03 page 14
Budget de la défense, loi de finance page 19
CR d'opération et de missions par des réservistes :
en Bosnie et au CPCO de Montlhéry page 26

NOUVELLES DE L'UNOR ET DE L'ANRAT
Conseil national de l'UNOR au Val-de-Grâce le 22/11/03 page 29
Convention signée entre le CEMAT et l'ANRAT page 31
Discours de madame ALLIOT-MARIE au congrès de l'UNOR page 32
Calendrier des raids commandos de l'UNOR page 35
Les jeudis du CHEAR à l'Ecole militaire page 36

NOUVELLES DE L'UNATRANS
Conseil national sud à Montélimar, 14/11/03 page 38
Assemblée générale à Montélimar le 14/11/03 page 43
Adieu la réserve, bienvenue aux réservistes page 44
Visite du QUEEN MARY II avec l'UNATRANS page 45
Remise du Grand prix de l'électronique général FERRIÉ page 49
Dépôt de gerbe à la stèle du général FERRIÉ page 50
Les devoirs du soldat de France page 51

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS
Amicale des anciens du génie et des transmissions de la Meuse page 53
Association des OR des transmissions de la région parisienne page 53
Association des transmissions de la Région de Paris page 54
Association des anciens du 18°RT page 55
Amicale vosgienne des anciens des transmissions page 56
Association des transmetteurs de l'Essonne page 57
Amicale des anciens du 45 et des transmetteurs de Drôme-Ardèche page 58
Amicale des anciens du 38°RT page 59
Amicale des transmetteurs du Languedoc/Roussillon page 60
Amicale du 53 page 61
Amicale des transmetteurs de Provence :
Décès du président: le colonel CHAMEYRAT page 62

HISTOIRE
La gendarmerie dans la drôle de guerre et le désastre de 1940 (fin) page 64

Annuaire des amicales et associations de l'UNATRANS page 70

Historique des transmissions page 71

EDITORIAL du COL. (H) Claude BOUTHILLER, Président National de l'UNATRANS.

Bonne année à tous.

Bonne année à tous les transmetteurs d'active et de réserve qui servent dans notre armée de terre. Je m'adresse tout spécialement à ceux qui sont stationnés outre-mer pour leur dire que notre pensée va également à ceux qui montent la garde pour que les Saddam Hussein et autre Ben Laden ne continuent pas à vouloir mettre le monde libre dans un carcan où l'ensemble des libertés disparaîtraient pour longtemps.

Je voudrais maintenant vous dire combien l'UNATRANS est fière de faire partie d'une des 12 associations nationales d'arme, regroupées au sein de l'ANRAT, l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre, à qui le général d'armée THORETTE, chef d'état-major, a remis son drapeau. L'ANRAT devient donc l'interlocuteur privilégié de l'EMAT.

La convention relative aux relations entre l'armée de terre et l'ANRAT est maintenant signée et rappelle notamment que les associations de réserve de l'armée de terre ont vocation à contribuer au lien Armée-Nation et à développer l'Esprit de Défense.

Le chef d'état-major attend également de notre part des actions concrètes pour participer au recrutement au profit de l'armée de terre. C'est une des missions fondamentales de l'ANRAT dont on reparlera, bien sûr, lors du prochain congrès de l'UNOR, à Versailles, les 20,21,22 et 23 mai 2004.

La même convention précise que l'interlocuteur privilégié des associations d'arme est leur école d'arme et donc, pour l'UNATRANS, l'ESAT, l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions de Rennes, qui agrée nos activités.

Je suis donc heureux de vous faire savoir que notre prochain congrès national, le XXIVème du nom, se tiendra à l'ESAT les vendredi 1er et samedi 2 octobre 2004. Les généraux MARK, Directeur Central des Télécommunications Et de l'Informatique, et BAGARIA, commandant l'ESAT, ayant donné leur accord total et définitif.

Il faudra que l'ensemble des transmetteurs se mobilise pour que, vis-à-vis de nos camarades d'active, notamment ceux des régiments que nous inviterons à envoyer une délégation, nous puissions encore démontrer la force de l'UNATRANS.

Je vous demande déjà de prévenir, sans plus attendre, les membres de vos associations.

A se revoir à Rennes.

Encore bonne année à tous.

Le Président
Colonel (H) Claude BOUTHILLER.

NP 62-51/2

NOUVELLES DE L'ARME

Dans cette fonction cardinale, cet ensemble constitue un véritable **outil de puissance,** qu'il convient sans doute d'optimiser en développant notamment la mobilité des PC, la capacité de fonctionnement asymétrique et la mise en réseaux de tous les capteurs. Mais globalement, **on peut être assez fier de l'évolution, en moins de cinq ans, de nos systèmes projetés.** Ceci ne constitue pas un nouveau **paradigme** pour l'armée de terre, mais une réalité.

Il en est rigoureusement de même pour les SIC fixes, inclus dans la chaîne Télécommunications et Informatique (TEI). Cette dernière **constitue,** vous le savez bien, le **complémentaire, ou plus exactement une autre partie des systèmes d'information et de communications qui concourent, en permanence, à la préparation puis à l'engagement des forces.**

Confrontée à une réorganisation d'ensemble sans précédent sur 2000-2002, la chaîne TEI est sortie maintenant du maelström généré par cinq facteurs d'évolution : **une évolution fonctionnelle considérable,** un recours systématique à **l'automatisation** et aux nouvelles technologies, **une réduction** de 45 % de ses effectifs, **la montée en puissance** de ses personnels civils et enfin, **la transformation** de la quasi-totalité de ses métiers.

A l'issue de ces transformations, voire ces ruptures, que peu d'organisations supporteraient, il a fallu **consolider l'existant tout en modernisant et en recherchant les optimisations. Mais les résultats sont là.** Avec 94 % d'utilisateurs satisfaits des services rendus, l'enquête de satisfaction pour l'année 2002 montre que cette chaîne est **jugée moderne, compétente et efficace,** tout en conservant encore une capacité de progression en réactivité. Ces résultats encourageants s'appuient sur la **modernisation de tous les équipements** (supports, dessertes de garnison, réseau fédérateur IP) ainsi que sur une **connaissance** toujours plus fine des **coûts de possession.** Tous ces outils constituent autant de leviers pour satisfaire le besoin opérationnel, accroître l'efficience, réduire les frais généraux, prendre les mesures correctives et également nuancer, si nécessaire, les mérites de l'externalisation des SIC fixes.

Ce bilan relativement favorable d'une chaîne forgée peu à peu par des directeurs de talent est dû, dans une large mesure, aux **personnels d'active (militaires et civils) et de réserve, motivés, compétents, efficaces et passionnés par leur métier.** Une fois encore, je leur rends hommage et leur témoigne ma reconnaissance. Mais j'y associerai également, si vous le voulez bien, tous les autres acteurs de la fonction SIC, qu'il s'agisse de la chaîne des forces, de l'administration centrale (dont le métier est bien difficile), toutes les chaînes de l'armée de terre et les autres armées, sans oublier, bien sûr. les **acteurs essentiels du trinôme** que constituent **les industriels et la délégation générale pour l'armement que je salue amicalement.**

En conclusion de cette première partie, le bilan des SIC pour 2002 est bon, voire **très bon,** grâce à l'action de toutes les parties prenantes. Mais en regard des enjeux, qui attendent l'armée de terre dans les dix prochaines années, chacun sait qu'il reste des voies de progrès. Alors tournons-nous vers quelques pistes de réflexion et d'action dans une approche **empathique.**

*

* *

Dans un monde où les menaces sont de plus en plus diversifiées et diffuses, où l'effervescence technologique demeure et où l'efficacité est au cœur de l'action, il nous appartient d'être des **professionnels** et d'adopter une démarche volontariste pour amener à maturité tous nos SIC. Ceci se traduira par une **consolidation** assortie **d'une évolution de nos systèmes, de nos méthodes et de nos organisations.**

NP 52-51/2

Dans cette perspective, deux objectifs sont assignés à nos systèmes d'information et de communication à l'horizon 2008.

Pour les SIC projetés, il s'agit de réaliser **un véritable Intranet tactique,** qui, utilisant toutes les nouvelles technologies mettra en réseau les capteurs recueillant l'information, les systèmes d'armes et les systèmes de commandement. Ceci contribuera à accroître encore l'aptitude de la France à conduire des opérations dans un cadre multinational et à préparer l'arrivée de la bulle opérationnelle de l'avant.

Pour les SIC fixes, il conviendra de réaliser une **infrastructure communicante,** complément **indispensable et insécable** de l'Intranet précédent. Cet ensemble à hautes performances fera appel à un éventail maîtrisé de nouvelles technologies et se conjuguera avec l'existant, pour **modifier progressivement** le fonctionnement de l'armée de terre.

Dans ce cadre. les besoins croissants en structures de commandement et en interopérabilité, le poids croissant des nouvelles technologies, les incitations fortes à la démarche d'interarmisation, l'appel raisonnable (ou raisonné) à celle de l'externalisation, les contraintes en termes de ressources humaines et financières constituent des facteurs majeurs d'évolution.

Les **pistes de réflexion** et les **problématiques** en découlent. J'en citerai seulement quelques-unes unes :

1. Quelles capacités faut-il atteindre en terme de C 3 et de renseignement ? Quel niveau d'interopérabilité et avec qui ?
2. Quelles nouvelles technologies faut-il privilégier ? (limites et contraintes)
3. S'agissant de l'interarmisation déjà amorcée par la création de la DIRISI et de l'externalisation, quelle plus value et quelles limites pour une extension éventuelle ?

Dans ce cadre général, la chaîne TEI continuera à s'inscrire dans cette dynamique de modernité et d'évolutions maîtrisées. Elle poursuivra l'amélioration de sa capacité opérationnelle pour intervenir vite et bien en métropole et sur tous les théâtres.

A partir des actions déjà lancées, cela conduit à faire effort, en particulier, sur:
1. L'optimisation de l'emploi des ressources humaines et leur fidélisation ;
2. Le renforcement de la sécurité des SIC, qui constitue un enjeu majeur;
3. La poursuite de la réduction des coûts par le biais du contrôle de gestion, de la démarche qualité,
4. La réflexion afférente à l'interarmisation (quel périmètre pour la DIRISI) et à une externalisation rampante, en observant qu'actuellement nous disposons de SIC **fixes fiables, modernes** et efficaces, assurant en permanence la projection de nos forces et la continuité de l'action gouvernementale.

*
* *

En conclusion, vous avez pu observer combien **les SIC de l'armée de terre ont évolué ces dernières années** en prenant appui sur tout un faisceau de facteurs favorables et en s'adaptant en permanence aux besoins opérationnels, toujours très contraignants. Cette évolution doit se poursuivre au bon rythme, dans le cadre du projet année de terre 2008, qui constitue la trame de notre action pour les cinq prochaines années.

Mais ces résultats remarquables et remarqués, ont reposé et reposent toujours sur les hommes et les femmes que j'ai rencontrés individuellement et auxquels je veux témoigner, une fois encore, ma reconnaissance et mon estime. L'armée de terre a de la chance d'avoir de tels **professionnels, performants et rayonnants.**

Je vous remercie de votre attention soutenue.

*
* *

NP 62-51/2

Exposé (partiel) du Général THOMANN à ESAT
le 25 septembre 2003

Une aventure... assez extraordinaire

Je remercie devant vous le général Damien Bagaria, que je connais bien, de me donner l'occasion, comme je l'ai eue déjà dans différentes écoles, de venir un peu vous parler du domaine opérationnel, en essayant, bien sûr, de cibler mon propos sur votre fonction à vous, qui est celle des SIC, et vous faire un peu partager certains soucis ou certaines réflexions que l'on se fait actuellement dans tout ce domaine.

Je crois que le maître-mot de tout ça, c'est que nous sommes embarqués dans une aventure que je considère comme assez extraordinaire avec cette armée professionnalisée qu'il faut transformer en armée professionnelle. C'est une chance pour tous ceux qui peuvent participer à ce mouvement.

Je crois que les objectifs commencent maintenant à être clairs. Ceux qui ont pu participer à la convention de l'armée de Terre qu'a réalisée le général CEMAT lundi dernier, ont pu le mesurer. Vous avez en plus, vous, une chance particulière, j'en suis persuadé, après, j'allais dire, tout ce que j'ai vu et sur quoi j'ai été amené à réfléchir, aussi bien en groupe qu'individuellement. C'est que vous appartenez à un domaine qui est au coeur de la modernité, au coeur du 21° siècle, qu'il nous appartient de maîtriser.

Maîtriser la complexité, la formation en est une clé essentielle

On dit maîtriser la complexité, je crois que c'est une réalité. Vous êtes au cœur de ce challenge, de ce défi. Cela a été dit ce matin pour la formation, mais je crois qu'il y a un challenge, un défi plus global. La formation en est une clé essentielle. Mais il faut resituer cela dans une perspective historique, et vous n'êtes plus - et ceci me paraît extrêmement important – vous n'êtes plus des transmetteurs, même si vous savez l'attachement qu'a le général CEMAT et que j'ai moi-même pour les Armes, identité qu'il faut savoir bien utiliser. Mais vous êtes aujourd'hui ce que l'on appelle des femmes et des hommes des SIC.

A la dimension Transmissions, et c'est là aussi un défi à vous, il faut que vous preniez en compte une autre dimension. A celle des Transmissions, il faut ajouter celle des systèmes d'information. Tout le monde sait qu'à l'horizon 2006, et certainement bien au delà, c'est toute la maîtrise de l'information qui nous permettra de maîtriser la complexité.

Une grande part de la supériorité au combat se fera sur la bonne utilisation, la maîtrise de ces systèmes d'information qui ont, bien sûr, leur pendant avec les systèmes de communication qui permettent de transmettre les informations.

Donc, vous êtes appelés, je crois, à jouer un rôle toujours croissant dans notre système opérationnel.

Notre priorité absolue sera la fonction commandement

Certains s'interrogent parfois, en disant : est-ce que j'appartiens à une fonction, à une arme qui ne serait pas, compte tenu de ce qu'on sait, de ce qu'on va faire, un peu sur une pente descendante?

Une chose est sûre, c'est que vous êtes, vous, clairement les détenteurs d'une fonction qui est sur une pente croissante et qui le sera toujours plus.

Je me souviens, dans les années 96, j'étais responsable d'un certain nombre de réflexions sur : comment faire notre composante opérationnelle de l'armée de Terre ? Je me rappelle les débats qu'il y avait eu avec le général CEMAT à l'époque et les choix drastiques qu'il avait fallu faire en termes de priorité d'investissement sur le long terme. Je me souviens aussi de cette séance décisionnelle où a été prise par le général CEMAT la décision de dire : notre priorité absolue sera la fonction commandement, qui ne se traduisait pas, bien sûr, par un nouveau concept d'Etat-Major, mais surtout par un énorme effort budgétaire sur la fonction SIC. Or cet effort budgétaire, on le voit se concrétiser. J'en veux pour preuve le fait que notre irruption dans le concert des nations européennes pour être maintenant des acteurs majeurs au niveau du commandement des forces terrestres et notre décision de nous positionner avec un état-major de corps d'armée, composante terrestre à vocation HRF dans le contexte de l'OTAN. Je crois qu'on a retenu comme date pour la concrétisation de ce projet: 2006. Pourquoi ? Parce que d'après notre programmation budgétaire et ce qui a bien été ré-acter par la loi de programmation que nous sommes en train de vivre, eh bien, c'est en 2006 que nous commencerons à avoir ces capacités que nous avons définies en 96-97, d'avoir un système de commandement cohérent avec les différents niveaux opérationnels et tactiques. C'est-à-dire l'engagement des forces terrestres.

Vous voyez que c'est une référence majeure et c'est à cause de ce plan de montée en puissance de nos fonctions SIC que nous avons choisi cette date de 2006 pour pouvoir prétendre entrer dans la compétition des PC HRF.

Je voudrais au passage mentionner la création très récente du 18°RT qui s'inscrit dans cette logique. Nous sommes quand même sous une très forte contrainte d'effectifs et la volonté de développer ce domaine, continue. Il vient de se matérialiser par la création du 18°RT qui était, un peu, la pièce manquante de notre dispositif en terme de capacité future. Alors ceci, c'est un peu mon message liminaire et c'est pourquoi j'attache beaucoup d'importance au fait de pouvoir vous dire quelques mots sur ce domaine opérationnel.

Je constate d'ailleurs au passage que, malgré parfois des difficultés en termes de moyens, vous êtes clairement identifiés aujourd'hui comme un des pôles d'excellence de notre armée de Terre. Ceci n'échappe absolument pas à nos alliés, avec lesquels j'ai des contacts permanents et fréquents.

L'opération au Congo, l'opération en Macédoine, ce qui se passe à Licorne, montrent tous les jours notre capacité à prendre le « lead », avec tout ce que cela suppose en moyens de communication et en systèmes d'information.

Les défis vont être multiples (défi technique, évolutions rapides, numérisation...)

Je vais vous parler des réflexions que l'on peut faire sur nos capacités opérationnelles.

Je voudrais d'abord dire qu'il faut avoir conscience aujourd'hui que la plus grosse brigade de l'armée de Terre, c'est la BTAC. Elle va grossir avec la création du 18°RT. En 2005, elle intégrera le régiment de commandement des forces terrestres qui est en cours de gestation à Douai. On aura ainsi un ensemble cohérent de capacité pour la fonction commandement opérationnel dans l'armée de Terre.

Il faut aussi avoir conscience, vous en avez certainement plus, voire autant plus que moi conscience, de ce que vous êtes partout sur tous les théâtres d'opérations, à un rythme dont je mesure bien qu'il est parfois frénétique à l'échelle des petites cellules. Je l'ai constaté souvent en opérations et cela est à porter à votre crédit. Je voudrais aussi signaler la dualité à laquelle vous êtes déjà, à laquelle vous serez de plus en plus confrontée.

Il va vous falloir maîtriser des nouveaux matériels, là aussi vous êtes dans un domaine, cela a été dit ce matin, où le progrès technologique est galopant. Il va falloir maîtriser donc des matériels qui sont toujours plus performants, qui exigent d'acquérir en permanence de nouveaux savoir-faire, tout ceci avec bien sûr, le souci de l'efficacité maximale et en se situant résolument dans des perspectives opérationnelles qui sont de plus en plus complexes. C'est un vrai défi et on va y revenir.

Le défi technique, vous le connaissez, entre l'évolution du RITA 2000, les chaînes hertziennes du futur, l'évolution de vos systèmes d'information, la mise en place progressive du SIG, l'évolution du SICF... et la nécessaire convergence qu'il va falloir assurer entre le SICF et le SICA au niveau interarmées, les SIC... Les défis vont être multiples. Les SIC, ça va être aussi le domaine dans lequel il y aura certainement le plus d'évolutions rapides, avec tout l'enjeu auquel d'ailleurs, dans l'armée de Terre, maintenant tout le monde, à tous les niveaux, doit se sensibiliser progressivement ; le défi de de la numérisation du champ de bataille, pour pouvoir conduire, en temps réel ou très légèrement différé, des engagements. Et comme je vous le disais en préambule, cette fonction de numérisation, avec tout ce qu'elle suppose en systèmes d'information et de communication, sera la clé incontestable du succès.

Le cœur de notre métier, c'est l'engagement opérationnel

Alors je vous parle beaucoup de systèmes d'information, de communication. Vous êtes au centre des enjeux, et au milieu de tout cela, il va falloir rester des soldats. On a constaté, je ne vous le cache pas, et vous n'êtes pas les seuls à être affectés j'allais dire, par ce mal, ce virus, car cela existe aussi dans vos rangs, c'est ce que l'on pourrait appeler une certaine dérive.

Il faut que nous soyons tous parfaitement conscients de ce que, quelles que soient les technologies, la finalité, le coeur de notre métier, c'est l'engagement opérationnel. En d'autres termes, on ne peut pas, même si on est très exigeant en matière d'acquisition, de savoir-faire et de technicité, on ne peut pas envisager notre participation aux fonctions vives de l'armée de Terre dans une perspective que l'on pourrait qualifier de «fonctionnaire». Il faut bien mesurer tout ce que

représente l'engagement opérationnel. Donc, il faut être capable de servir des systèmes mettant souvent en jeu des troupes complètes, mais en se gardant d'être de simples techniciens. Ce n'est pas ce qu'on attend de vous.

Il faut aussi ne pas accepter de se laisser emporter par le monde virtuel qui est en train parfois de se créer et d'induire la mise en oeuvre de tous les systèmes d'information. Je constate, alors là il s'agit des utilisateurs, je constate qu'il y a une dérive. Je suis tombé sur un PC de régiment qui se prenait, en gros, pour un PC de division ou de corps d'armée, en matière de commandement. Une fois que l'on a envoyé le bon message par le système d'information, ça y est, la guerre est faite. Ce n'est pas cela. Votre technicité, on en a absolument besoin. Mais sans doute beaucoup d'entre vous l'ont déjà vu ou vécu : quand on est dans un centre nodal, isolé, dans un coin du Kosovo ou ailleurs, on plonge ce technicien dans l'opérationnel et il doit avoir tous les réflexes de l'opérationnel. Donc, il y a une adéquation. Et je mesure bien la difficulté qu'il y a entre la demande très forte de technicité qu'exige votre métier et la problématique de resituer tout cela dans le contexte de l'engagement opérationnel. Ceci a des implications.

Il faut d'abord ne pas se concentrer dans votre domaine uniquement sur les mesures techniques, certes il y a des virus, des intrusions, mais il faut que vous preniez en compte les mesures physiques qui peuvent peser sur vos organisations, vos dispositifs opérationnels. Cela rentre dans vos responsabilités de chef aux différents échelons de bien prendre en compte ceci, car vous êtes des combattants au même titre que le fantassin, le cavalier ou l'artilleur.

Une dimension un peu moins terre à terre, c'est l'implication aussi, si vous voulez, de votre appartenance à une fonction opérationnelle majeure et la nécessité pour vous de rester réactif, pour vous adapter vite, très vite, et en fonction des besoins opérationnels. Alors cette capacité d'adaptabilité, de réactivité, en particulier pour ceux qui ont à concevoir, et vous savez comme moi, nous concevons de plus en plus des systèmes un peu sur mesure suivant les opérations, elle est aussi au cœur des qualités que l'on est en droit d'exiger de tout militaire.

Et enfin, je l'ai déjà évoqué à travers les centres nodaux, sachez que c'est un discours qui va être à la mode dans les années qui viennent, dans l'armée de Terre. Et bien, comme les autres, vous devez être totalement rustiques et endurants, et prêts à vivre dans des conditions difficiles, voire très difficiles, dans les différents théâtres d'opération. Ça ne s'invente pas. Pour faire cela, il faut s'entraîner. Une des approches pour s'entraîner, et pour moi c'est une difficulté, c'est de réaliser le bon équilibre entre le temps que l'on doit savoir vous consacrer pour l'acquisition de votre technicité, et le temps qu'il faut que vous consacriez à cet entraînement qui doit être celui de tout soldat de l'armée de Terre française.

Quand je dis soldat, c'est au sens très large, pour que nous soyons sûrs d'avoir une armée rustique, endurante, dure à la peine, capable de se battre dans des conditions très difficiles, qu'elles soient climatiques, qu'elles soient le fait d'une certaine absence de soutien au sens où parfois on l'a déjà vu dans les Balkans ou autres.

Parce que nous ne devons pas nous tromper d'objectif. Pour faire partie des meilleurs sur la planète, il faut que nous ayons une armée dure à la peine et rustique, et qu'elle réussisse l'adéquation entre tout ce que la supériorité pourra lui donner (un maximum de technicité), et la préservation et le maintien de ce qu'on pourrait appeler, les fondamentaux du soldat en campagne. Cela se perd très vite.

J'ai été voir récemment au Sénégal une unité des troupes de Marine dont on peut supposer, par définition, qu'en Afrique, elle est à l'aise et s'adapte bien. Et bien, cette unité n'avait pas été en Afrique depuis quatre ou cinq ans, dans le cadre de nos relèves. Et bien, elle a eu beaucoup de

difficultés à retrouver ce qu'on appelle les fondamentaux. Donc il vous appartient, dans vos unités, de trouver les bons équilibres entre cette acquisition de la rusticité, cette préparation à l'endurance et, bien sûr, le centre de vos efforts qui est l'acquisition et la maîtrise de votre technicité.

Basculer dans le métier des systèmes d'information

Alors en conclusion, et je voudrais ne pas être trop long. Ce que je voudrais vous dire, c'est que je crois, pour faire référence à ce que je vous ai dit en début de mon discours, que lorsqu'en 96, début 97, on a choisi de faire un effort stratégique sur les systèmes d'information et de communication, je crois que nous avons eu vraiment raison. Je m'en réjouis.

Je suis souvent surpris finalement de voir, par rapport au projet 96-97, comment tout se déroule, quelle est la montée, le chemin que l'on a déjà fait quand on se retourne, ainsi que les perspectives qui globalement se présentent bien. Je crois que l'on peut être optimiste. Je me réjouis aussi d'une chose que je voudrais évoquer. C'est qu'à cette période, à cette époque, on s'est interrogé pour savoir : le système d'information, on va le donner à qui ? Un système d'information est interarmes par définition. Et prenant en compte vos traditions et les capacités de l'arme des Transmissions, il a été décidé de confier le bébé aux Transmissions. Je constate, et j'en prends acte, et je vous en remercie à mon niveau, que l'arme des Transmissions a su parfaitement prendre le bébé, le porter et le pousser. Je pense que si l'on avait laissé ça dans un magma interarmes, cela ne se serait pas du tout passé de la même façon.

Les transmetteurs se sont investis dans leur mission, et c'est pour cela que l'on commence aujourd'hui à avoir des systèmes performants et qui tiennent la route. Là, je crois que vous avez assumés et que vous continuez à assumer une mission que je n'hésite pas à qualifier d'historique, dans cette perspective de rentrer du bon pied dans le 21° siècle.

Ceci dit, j'ai bien conscience que ce n'est pas facile. Ceci correspond à tout l'effort que l'on est en train de vous demander, à beaucoup d'entre vous, de basculer du métier de « communication » dans le métier des « systèmes d'information ». Mais il faut que vous vous engagiez à fond là-dedans parce que, si vous voulez, derrière le phénomène d'armes, on a besoin - moi j'y crois profondément - d'une ossature pour que les systèmes d'information prennent leur régime de croisière, à pleine capacité opérationnelle. C'est vous, les transmetteurs, qui avez pour mission de la fournir, même si c'est un système qui doit rester ouvert en inter-armes.

Un lien fort entre les forces et les écoles

Dans ce cadre là, je voudrais souligner le rôle important, dans la nouvelle organisation de l'armée de Terre, de nos écoles. Nous avions avant des inspections d'armes qui, outre la gestion des personnels, assuraient la réflexion, la conception, suivant les évolutions du domaine de l'arme. Aujourd'hui, cette mission, qui est fondamentale pour nos capacités pour l'avenir, a été transférée aux écoles d'armes. Et je crois qu'il faut un lien très fort entre les forces et nos écoles d'armes dans ce domaine, de façon à ce que nous sachions bien anticiper les besoins opérationnels, bien identifier la manière d'y répondre et avoir, malgré un peu de dispersion des responsabilités, une action totalement cohérente.

C'est à ce titre là que je me réjouis d'avoir été aujourd'hui un petit moment avec vous à la fin de ce symposium, pour vous dire combien il est important qu'il y ait une réelle implication « Écoles d'armes et Forces » pour cette préparation de l'avenir. C'est fondamental.

Je terminerai en vous disant, comme j'ai eu l'occasion de le dire à deux ou trois personnes entre vous à l'occasion d'un pot tout à l'heure, vous êtes sur une pente ascendante. Je l'ai déjà dit, je suis persuadé que le domaine des SIC va prendre de plus en plus d'importance. Vous allez occuper de plus en plus de place dans les systèmes opérationnels. Et là, vous nous coûtez de plus en plus cher, que ce soit en effectifs, en budget...

Mais vous allez occuper, c'est normal, de plus en plus de places et vous allez exercer, disons une attraction forte pour beaucoup de nos jeunes, car il est clair que ce sera un métier de plus en plus intéressant et motivant. Cela veut dire aussi que vous allez prendre de plus en plus de place dans l'exercice des responsabilités dans tout ce dispositif.. Ça, il faut bien en prendre conscience et mesurer tout ce que cela va représenter pour vous comme responsabilités dans le futur, dans les évolutions. Et je crois aussi qu'il ne faut pas que vous commettiez le péché de vous cantonner seulement dans la technique.

Les transmetteurs ne sont pas que des experts....

Vous n'êtes pas que des experts et d'ailleurs, un certain nombre d'entre vous, dans le cadre des sélections qui se font naturellement dans la gestion des carrières, un certain nombre d'entre vous, compte tenu du rôle croissant que vous jouez, seront appelés aux plus hautes responsabilités. Donc il y aura un moment où tout en s'appuyant sur leur expertise, comme les artilleurs, les blindés, les fantassins, et bien les transmetteurs seront appelés à exercer de très hautes responsabilités d'ordre général, et cela me paraît dans la logique des choses. Si cela concerne des destins individuels, cela représente aussi une attitude collective, pour l'ensemble du domaine de spécialités, pour parler un peu plus moderne. Nous sommes des acteurs majeurs. C'est gratifiant, cela fait plaisir à entendre ...
Mesurez bien toutes les responsabilités que ça vous donne...
Je sais que je peux compter sur vous.
Je vous remercie de votre attention.

=========

LES NOMINATIONS DANS L'ARME DES TRANSMISSIONS.

> Le général BAGARIA, commandant l'ESAT, a été promu au grade de général de division.

> Le général ROSE, directeur central adjoint de la chaîne TEI, a été promu au grade de général de division.

NP 62-51/2

RENAISSANCE DU 18ème REGIMENT DE TRANSMISSIONS

C'est avec un grand plaisir que nous avons appris, en ce début d'année 2003, que notre régiment reprenait du service, au sein de la BTAC (Brigade de Transmissions et d'Appui au Commandement).

Cette renaissance s'est déroulée en plusieurs phases :

► **Le 1er juillet 2003,** à 16h30, création du nouveau 18ème RT en présence du drapeau du 42ème RT, avec 4 compagnies déjà formées du 18 : la compagnie de commandement et de logistique et les 1ère, 4ème et 6ème compagnies. Le général BAGARIA, commandant la BTAC, officialisa la création du 18ème RT et présenta aux unités le colonel Serge MAURICE comme leur chef. Il lut alors l'ordre du jour n°1 (voir ci-après), en présence des autorités civiles et militaires.

Naturellement, le 18ème RT conserve ses traditions, son insigne et les fanions des compagnies, qui portent les croix de guerre de la Grande Guerre (1914-1918), de 1939-1940 et de 1943-1945.

La cérémonie se termina par un défilé des unités.

L'association des anciens du 18ème RT avait fait le déplacement depuis Epinal. Elle était représentée par le colonel HENRIET et le chef de bataillon Daniel MASSON, le président MATHIEU s'étant fait excuser.

► **Le 7 août 2003,** montée en puissance du régiment, avec la création de la compagnie d'administration et de soutien du 18ème RT et des 3ème et 5ème compagnies.

Cette cérémonie s'est déroulée au quartier Koenig à Bretteville-sur-Odon, au cours de laquelle le colonel MAURICE remettait leur fanion aux capitaines commandant ces nouvelles compagnies.

Un défilé clôturait cette prise d'armes et un repas de corps était servi sur les pelouses du quartier Koenig.

L'association des anciens du 18ème RT était représentée par le président MATHIEU.

► **Le 18 septembre 2003,** remise du drapeau au 18ème RT.

Cette cérémonie, présidée par le général d'armée THORETTE, chef d'état-major de l'armée de terre, en présence du préfet Didier CULTIAUX, du député-maire de Caen Brigitte LE BRETHON, et de nombreuses personnalités civiles et militaires, s'est déroulée sur la magnifique place FOCH à Caen.

Après les honneurs militaires rendus au drapeau du 43ème régiment d'infanterie, le général d'armée THORETTE lut l'ordre du jour N°15 (voir ci-après), et remettait le drapeau du 18ème RT au colonel MAURICE, chef de corps. Ce dernier le remettait alors à son porte-drapeau, le lieutenant MORISSE.

Un défilé des troupes devant les autorités et les drapeaux de tous les régiments de transmissions qui avaient fait le déplacement (8ème, 28ème, 40ème, 41ème, 42ème, 43ème, 44ème, 48ème, 53ème, et 54ème RT), du drapeau de l'ESAT et du fanion du groupement de soutien de Bicêtre, clôturait la cérémonie militaire.

NP 62-51/2

On notait par ailleurs la présence des anciens chefs de corps du 18ème RT : les généraux GADAUT, KUNTZ, ROLAND, le colonel DUVAL, ainsi que celle du général de corps d'armée VIROT, un ancien du 18. On notait également la présence de certains vétérans du C.E.F.I. : le chef de bataillon Michel CONGOST, le capitaine Bertrand BOUCHOUD, une Merlinette : madame Denise DUVERNOY, et une délégation d'anciens du 18ème RT, conduite par le président MATHIEU et son porte-drapeau, Lucien ARSUFFI.

Une délégation de l'UNATRANS, sous la direction de son président, le colonel (H) Claude BOUTHILLIER avait également fait le déplacement.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à l'hôtel de ville de Caen, rehaussée par la musique des anciens du 18ème avec une aubade, d'abord sur le perron, puis dans le grand salon de l'hôtel de ville.

Les anciens, de retour au quartier Koenig, ont pu visiter la salle d'honneur du régiment.

▶ **Novembre 2003**, montée en puissance du 18ème RT avec la création de la 10ème compagnie : l'URRP (unité de réserve), puis de la 2ème compagnie au cours du 1er semestre 2004.

Pierre MATHIEU
Président de l'Association des Anciens du 18ème RT.

ORDRE DU JOUR N°1,
par le général BAGARIA, commandant la BTAC.

Le 18ème régiment de transmissions est recréé à Bretteville-sur-Odon ce 1er juillet 2003 et je viens d'en remettre le commandement au Colonel MAURICE.

Héritier du 18ème régiment du génie dont la création remonte au 10 avril 1923, il apparaît à l'ordre de bataille de l'armée de terre en 1945. Après une naissance difficile, création, dissolution, recréation, le 18 va s'inscrire dans la durée dès l'année 1951 en s'implantant à Epinal. Jusqu'en 1977, il assure une mission d'instruction au plan national de certaines spécialités, monteur de lignes en particulier. Durant cette période, un quatrième bataillon voit le jour en 1956 pour être projeté en Algérie auprès des Divisions d'ALGER, CONSTANTINE et ORAN. En 1974, il s'engage dans l'aventure technologique du RITA. L'unité, destinée à conduire l'expérimentation de ce système de télécommunications majeur et novateur, est formée à Epinal. L'année 1977 le voit se restructurer profondément pour devenir l'un des régiments opérationnels du 1er corps d'armée. Enfin, de 1990 à 1993, il partage avec le 28ème régiment de transmissions la mission de fournir les systèmes de communication de la Force d'Action Rapide et, à ce titre, participe à l'opération DAGUET.

Aujourd'hui, le 18 rejoint donc la brigade de transmissions et d'appui au commandement. Avec ce sixième régiment de transmissions au sein de la BTAC, l'armée de terre possède désormais les capacités en systèmes d'information et de communication pour remplir le contrat opérationnel qui lui est fixé.

Je suis fier et heureux de voir le 18 venir renforcer la brigade. Je sais qu'il va très vite, sous l'impulsion de son chef et avec tous les hommes et femmes, militaires et civils qui le composent :

- se forger une âme en s'appuyant sur son passé glorieux et en cultivant une richesse des relations humaines, gage de force et d'efficacité,
- développer la compétence opérationnelle qui lui permettra de s'engager dans l'action au côté des autres régiments de la brigade,
- devenir le régiment de Normandie et renforcer le lien de l'armée de terre avec la nation dans cette région chargée d'histoire.

Longue vie au 18. Rendez-vous le 18 septembre pour vivre un moment très fort, quand le général chef d'état-major de l'armée de terre remettra au colonel Maurice le drapeau qui avait été présenté pour la dernière fois sur le front des troupes le 25 mai 1997.

ORDRE DU JOUR N°15.

Par le général d'armée THORETTE, chef d'état-major de l'armée de terre.

Officiers, sous-officiers, gradés, transmetteurs et personnels civils du 18ème régiment de transmissions,

vous allez recevoir aujourd'hui votre drapeau.

Désormais recréé depuis le 1er juillet 2003 et installé au quartier Koenig de Bretteville-sur-Odon, le 18ème régiment de transmissions a repris la marque et les traditions du régiment d'Epinal qui avait été dissous en 1997.

Héritier direct du 18ème régiment du génie, unité de sapeurs télégraphistes dont la mise sur pied remonte au 10 avril 1923, votre drapeau porte en lettres d'or l'inscription « ALLEMAGNE 1945 ». Les compagnies de ce régiment se sont en effet illustrées lors des combats de la campagne de France, en soutien de la Résistance, et durant la campagne d'Allemagne. Trois d'entre elles sont décorées de la Croix de Guerre 39-45 avec étoile de vermeil ou avec palme.

Le 18ème régiment de transmissions a été créé à Grenoble le 1er novembre 1945 à partir du centre d'instruction et d'organisation des transmissions n°618, avant de rejoindre l'Autriche en 1946, Metz en 1947 et enfin Epinal en 1951, où il demeurera 46 années consécutives.

NP 62-51/2

Durant cette longue période, il participera en toutes occasions à la mise en œuvre des télécommunications des forces, en particulier en Algérie auprès des divisions d'Alger, de Constantine et d'Oran, puis auprès du 1er corps d'armée en France.

Dès 1974, il sera au cœur de l'aventure des télécommunications modernes en étant, jusqu'en 1983, le corps pilote de l'expérimentation du réseau intégré de transmissions automatiques, le RITA, système qui révolutionna, grâce à des performances exceptionnelles, le commandement des forces.

Le régiment contribuera alors en 1984 à la campagne de promotion de ce système auprès de l'armée de terre américaine.

Intégré à la force d'action rapide en 1990, il participera, au côté du 28ème régiment de transmissions, à l'opération DAGUET, au cours de laquelle la compétence et le professionnalisme de ses équipages seront remarqués.

Enfin, avant sa dissolution en 1997, il contribuera avec une efficacité reconnue aux différentes opérations dans les Balkans, au Cambodge, au Liban et sur l'ensemble des théâtres où la France déploya des forces.

C'est donc un régiment au passé prestigieux et glorieux qui aujourd'hui est recréé. L'armée de terre en est fière.

Digne héritier de ses illustres prédécesseurs, le 18ème régiment de transmissions rejoint ses pairs au sein de la brigade de transmissions et d'appui au commandement de la force d'action terrestre, et il devient **LE** régiment de Normandie, intégré dans sa région, intégré dans sa ville.

Il saura, sans nul doute, écrire ici et sur les théâtres d'opérations, de nouvelles pages brillantes de son histoire.

Les mots « HONNEUR ET PATRIE » sont également inscrits dans les plis de votre drapeau. Ces mots ont un sens ; ils sont, avec les autres inscriptions de votre emblème, la référence à ceux de vos anciens qui ont donné leur vie dans l'accomplissement de leur devoir. Ils nous rappellent ce qu'a été leur action, mais aussi ce que signifie aujourd'hui votre engagement au service de la France.

Epilogue.

C'est sans doute grâce au travail des anciens que ces cérémonies pour la renaissance du 18ème RT ont pu s'organiser. Et le colonel MAURICE, dans une lettre de remerciement adressée au président MATHIEU, écrivait à propos de la remise du drapeau au 18ème RT : « Cette prise d'armes émouvante n'aurait eu ni cette dimension, ni l'éclat reconnu, sans l'aide précieuse fournie par l'amicale des anciens du 18ème régiment de transmissions, qui a ainsi grandement contribué au succès de cette journée ».

NP 62-51/2

REVUE DE PRESSE.

Plusieurs journaux locaux ont relaté ces évènements, dont OUEST FRANCE, LIBERTE DE L'EST....

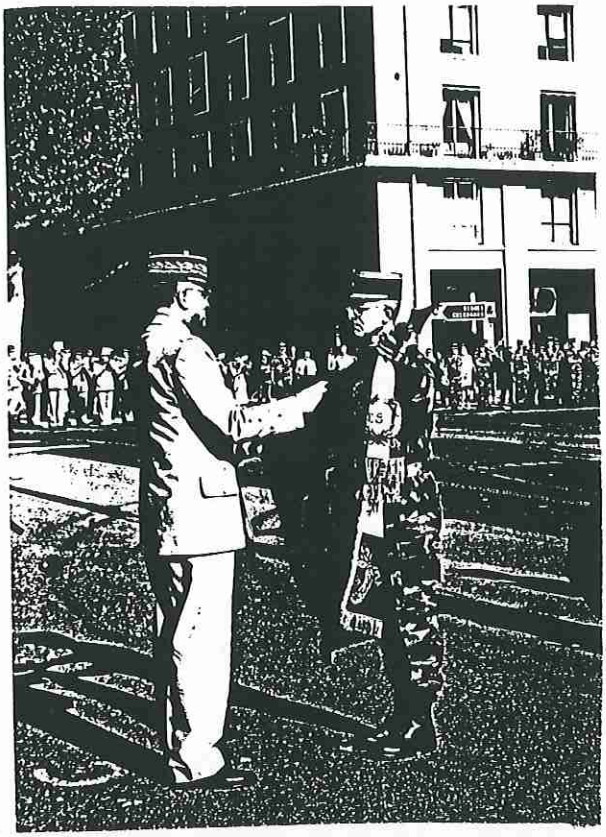

De retour dans l'agglomération caennaise, depuis le 1er juillet 2003, l'armée de terre a investi jeudi le centre-ville de Caen : le 18ème régiment de transmissions a reçu son drapeau, remis par le général d'armée THORETTE, chef d'état-major de l'armée de terre.

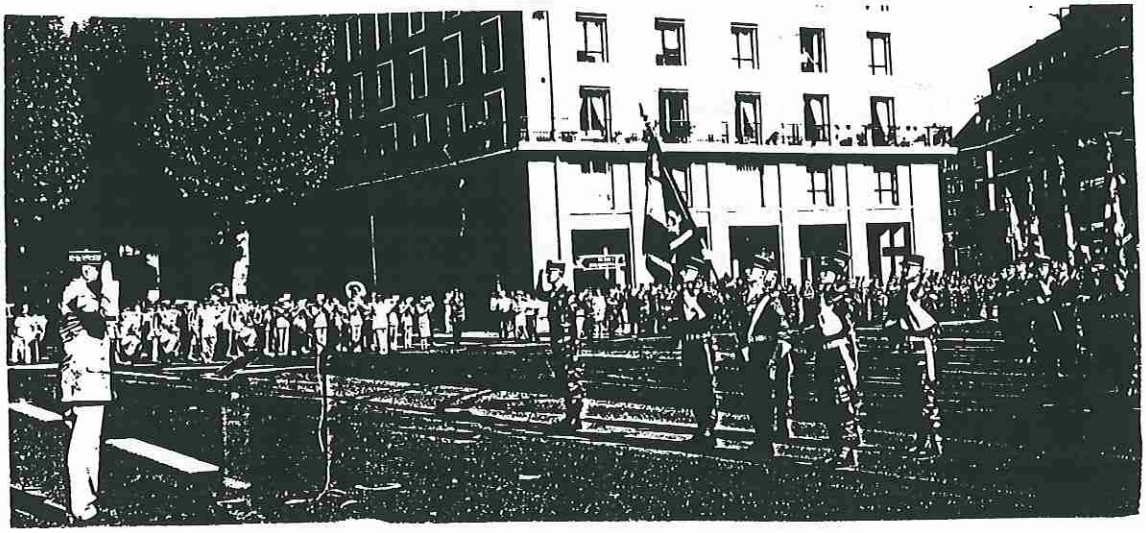

Le général d'armée THORETTE a lu l'ordre du jour N°15 et a rappelé que le 18ème RT reprenait la marque du régiment d'Epinal dissout en 1997, et que ses hommes étaient les héritiers des sapeurs télégraphistes. Le 18ème RT est le régiment de Normandie et de la ville de Caen. Avec un effectif de 800 personnes actuellement, le régiment atteindra les 1100 en 2005.

BUDGET 2004 de la DEFENSE
Projet loi de finances

Le projet de budget 2004 marque en matière d'équipement une volonté de redressement – il s'agit de garantir la sécurité de la France sur le modèle d'armée à l'horizon 2015 défini en 1996, dans le cadre de l'évolution du contexte stratégique international.
La loi de programmation 2003-2004 s'articule autour de quatre idées principales :

1- ***renforcement des moyens***	de commandement, de renseignement, de communication.
2- ***développement des capacités***	de projection, de mobilité des forces.
3- ***accroissement de la capacité***	de frappe dans la profondeur.
4- ***accroissement des moyens***	de protection.

Ce texte réaffirme également le ***caractère central de la dissuasion nucléaire*** dans la stratégie française de défense.

POIDS VARIABLE DES DEPENSES MILITAIRES

Le poids du budget militaire au sein du PIB constitue un indicateur utile pour apprécier l'effort de défense de chacun des pays européens.

Montant des dépenses de défense en pourcentage du PIB depuis 1994

Prix courants

	1994	1997	...	2000	2001	2002	2003 *prévisions*
France	2,36	2,04	...	1,75	1,69	1,70	1,74
GB	3,07	2,52	...	2,34	2,31	2,32	2,28
ALL	1,37	1,21	...	1,18	1,16	1,16	1,11
Italie	1,24	0,85	...	1,04	1,01	0,92	0,92
Pologne	2,27	1,67	...	1,45	1,47	1,43	1,47
Espagne	1,24	1,06	...	0,96	0,94	0,92	0,89

Source : Mémorandum statistique de l'OTAN

Les budgets militaires des forces armées en dépenses d'équipements de quelques pays européens rapportés aux effectifs présentent de fortes disparités.

Dépenses d'équipement rapportées aux effectifs

Milliers d'euros

	France	GB	ALL	Italie	Espagne	Pays Bas
2001	25,6	40,7	13,2	10,4	9,6	26,4
2002	27,3	39,6	12,8	13,8	10,0	24,7

Source : Eurodéfense

Observons que la précédente loi de programmation 1977-2003 a été réalisée sous une forte contrainte budgétaire et conduit à ralentir la marche vers la réalisation du modèle d'armée 2015 et la perte d'une annuité complète de ces crédits. Ce qui a été aggravé par la dégradation de la disponibilité des matériels résultat de la diminution des crédits de maintien en condition opérationnelle (MCO).

Evolution du Chiffre d'affaires de l'industrie de défense française

(en Mds Euros)

	FRANCE	EXPORT	TOTAL
1996	10,4	4,5	14,9
1997	9,4	6,6	16,0
1998	9,4	6,3	15,7
1999	9,4	3,8	13,2
2000	9,3	2,7	12,0
2001	9,5	2,8	12,3

Les effectifs directs des entreprises d'armement s'élèvent à 166.000 personnes soit 4 % des emplois industriels français.
Le pourcentage de l'exportation de l'industrie de défense représente 1,6 % des exportations françaises.
Par ailleurs il ne faut pas négliger la dualité de certaines technologies issues de la recherche militaire qui stimule l'innovation, la compétitivité de toute l'économie, ainsi l'exemple des Etats Unis dans le domaines électronique :

- Internet,
- Microprocesseur RISC (utilisé dans le téléphone mobile),
- GPS (*Global Positioning System*).

Et de même qu'en France la réussite de notre fusée Ariane est liée au développement de nos lanceurs militaires.

Les crédits de paiement d'équipement inscrits aux titre V et VI du projet de loi de finances pour 2004 s'élèvent à 14,9 Mds Euros soit une hausse de 9,2 % rapportée à 2003 et les autorisations de paiement apparaissent pour 16,8 Mds Euros soit 9,6 % sur 2003.

Evolution du Chiffre d'affaires de l'industrie de défense française

(en Mds Euros)

	←---Autorisations de programmes---→			←------ Crédits de paiement--------→		
	LFI 2003	PLF 2004	AP 03 / 04	LFI 2003	PLF 2004	CP 03 / 04
Titre V	14,96	16,41	9,7 %	13,29	14,53	9,37 %
Titre VI	0,33	0,35	5,6 %	0,35	0,36	0,22 %
Total	15,29	16,76	9,6 %	13,64	14,89	9,19 %

Evolution des crédits de paiement
et des Autorisations de programme des Titres V et VI depuis 1997

(en Mds Euros)

ANNEE	CREDITS de PAIEMENT	AUTORISATIONS PAIEMENT
1997	13,5	13,5
1998	12,3	12,3
1999	13,1	13,1
2000	12,6	13,3
2001	12,7	12,9
2002	12,7	13,0
2003	**13,64**	**15,29**
2004	**14,98**	**16,76**

On constate que les dotations budgétaires votées par le Parlement avaient été largement réduites en cours d'exécution en raison des mesures récurrentes de régulation budgétaire non seulement par le biais d'annulation de crédit mais aussi par la difficulté d'engager et de consommer les crédits, ou par le jeu de reports en fin d'exercice.

Evolution des crédits de paiement des Titres V et VI
Dans la loi de programmation militaire pour 2003-2008

(en Mds Euros)

2003	2004	2005	2006	2007	2008
13,65	14,60	14,72	14,84	14,96	15,08

Les crédits du Titre III incluant les RCS (Rémunérations et Charges Sociales) et fonctionnement n'augmentent que très modérément en 2004.
Finalement la hausse du budget de la défense est de l'ordre de 4,28 %, elle résulte de l'accroissement des dépenses d'équipement, en effet celles-ci représentent 46 % du budget de la Défense contre 43,9 % en 2003.

Evolution des crédits de Titre III et des Titres V et VI

(en Mds Euros)

	LFI 2003	PLF 2004	Part budget 03	Part budget 04
Titre III	17,4	17,5	56,08 %	54,02 %
Titre V et VI	13,6	14,9	43,92 %	45,98 %
Total	31,0	35,4	100 %	100 %

La répartition entre les Armées des crédits d'équipements apparaît comme suit :

Evolution des crédits des Titres V et VI

(en Mds Euros

AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
Armées	**LFI 2003**	**PLF 2004**	**AP 04/03**	**LFI 2003**	**PLF 2004**	**AP 04/03**
AIR	3,1	4,0	+ 31 %	3,0	3,6	+ 17,7 %
TERRE	3,2	3,2	- 2 %	2,6	3,0	+ 14,4 %
MARINE	4,0	4,7	+ 16,7 %	3,4	3,8	+ 12,2 %

On note une croissance importante des CP, il s'agit de la poursuite du programme d'équipement de grande envergure tels que:

- Rafale
- Tigre (hélicoptère de transport)
- Entretien des matériels.

Pour la marine on notera 0,3 Mds Euros au titre de l'apurement du compte DCN avec l'application de la TVA et de la Taxe professionnelle – ces crédits ne peuvent être assimilés à une augmentation des capacités d'acquisition de la marine. La modernisation des équipements militaires et la restauration de leur disponibilité.

Ainsi l'effort pour le maintient en condition opérationnelle des matériels est reconduit. Les difficultés n'ont pas pour seule origine le manque de moyens financiers mais résultent notamment des problèmes logistiques d'approvisionnement en pièces de rechange et du vieillissement des équipements.

Il n'est pas possible d'occulter que les dotations destinées à l'entretien programmé des matériels (EPM) ont considérablement diminués depuis 1997 – par l'effet des mesures de régulation budgétaire appliquées au budget de la défense.

Le redressement amorcé en 2002, s'est poursuivi en 2003 avec des augmentations de 8,3 % des CP et de 9,76 % pour les AP. Et pour 2004 les CP apparaissent avec 2,9 Mds Euros soit + 8,9 % et les AP à 3,1 Mds en légère baisse de 1,6 %. Enfin les EPM du titre III ont été intégralement transférés au titre V au motif d'une meilleure lisibilité budgétaire.

Evolution des dotations d'entretien programmé des matériels des armées depuis 1997 (EMP)

(en Mds Euros)	**LFI 1999**	**LFI 2000**	**LFI 2001**	**LFI 2002**	**LFI 2003**	**PFI 2003**	**PLF04 /LFI 03**
A P	2,9	2,6	2,4	2,9	3,2	3,1	- 1,6 %
C P	2,7	2,5	2,3	2,4	2,6	2,9	+ 8,9 %

En ce qui concerne la disponibilité technique opérationnelle des matériels les objectifs sont les suivants :

- *armée de l'air* 75 %
- *armée de terre* 80 % matériels terrestres
  75 % matériels aériens
- *marine* 75 % pour le flotte
  75 % pour les matériels aériens.

Evolution des taux de disponibilité des principaux matériels de l'armée de terre

Parc de matériels	**2001**	**2002**	**2003**
Char Leclerc	33 %	48 %	50 %
Char AMX 10 P	64 %	56 %	48 %
Char AMX 10 RC	46 %	62 %	56 %
Hélico Cougar	64 %	51 %	65 %
Hélico Gazelle NA	67 %	49 %	59 %

Evolution des taux de disponibilité des principaux matériels de l'armée de l'air

Parc de matériels	**2001**	**2002**	**2003**
Mirage 2000 D	63 %	49 %	62 %
„ „ N	63 %	59 %	74 %
„ „ B/C	68 %	66 %	80 %
„ „ -5F	68 %	58 %	68 %
Hélico Puma Air	57 %	56 %	66 %

Evolution des taux de disponibilité des principaux matériels de la marine

Parc de matériels	2001	2002	2003
Transport de chaland de débarquement	68 %	42 %	70 %
Frégates anti-sous-marines	62 %	53 %	55 %
Frégates anti-aériennes	35 %	33 %	23 %
Frégates type »La Fayette »	68 %	58 %	68 %
Sous marins nucléaire d'attaque	35 %	45 %	46 %

En matière terrestre, on relève que le programme du Char Leclerc est en cours d'achèvement et que l'armée de terre doit en recevoir 50 en 2004 et que les derniers le seront en 2005 avec 12 chars dépanneurs. Cependant les difficultés du GIAT, le fabricant ne lui ont permis d'en livrer que 7 en 2003 sur les 50 programmés pour 2003.

Il faut constater le retard du VBCI – Véhicule Blindé de Combat Infanterie qui devait assuré la relève des AMX-10-P et 10-PC sur 2006 et 20013, n'entrera finalement en service en 2008 et le parc ne sera significatif qu'en 2012. Ceci entraîne l'obligation de prolonger la vie opérationnelle des mêmes AMX-10, lesquels sont âgés de trente cinq ans et doivent faire l'objet d'importantes réparations. Ainsi sur 516 AMX on en recense 334 avec des fissures – il faut donc les faire « tenir »jusqu'à 2012.

Pour le Tigre, en relève de la Gazelle, on en attend 7 en 2004.

Le nouvel équipement du fantassin « FELIN » (Fantassin Equipement et Liaison Intégrée), il en sera commandé 1.000 en 2004.
Il s'agit : - d'une protection du fantassin,
- d'armement et de communication.

Le milieu aérospatial concerne notamment :

- *Le Rafale*, appareil lancé en 1986 qui a subi des retards répétés depuis la loi programme 1997-2002 avec un décalage de 2 ans et demi de la mise en service du 1er escadron de l'armée de l'air de sorte que la première mise en service de cet escadron reculée en 2002 ne se fera qu'en septembre 2006 ainsi :
  - Cinq avions livrés en 2004,
  - Dix avions en 2005.

La commande globale porte sur 59 appareils répartis :
- 46 pour l'armée de l'air,
- 13 pour la marine.
-

L'objectif final du modèle Armée 2015 étant d'avoir au total 300 avions de combat.

- *L'avion de transport A-400-M* fait l'objet d'une commande simultanée européenne, signée le 27 mai 2003 par sept Etats : Allemagne – Belgique - Espagne, Grande Bretagne – France – Luxembourg et Turquie.
Le premier appareil sera livré en 2009 avec un étalement jusqu'à 2019 et une mise en service en 2006. La conséquence en sera le maintien du Transall jusqu'à 20011.
La totalité des AP pour la commande de cinquante A-400 M est de 6,6 Mds Euros.

L'ACTIVITE DES FORCES TERRESTRES

L'accroissement du nombre de jours d'exercice est un souci permanent des autorités

Nombre de journées d'entraînement de l'armée de terre depuis 1998

Années	Nombre de journées d'exercice avec matériels	Nombre de journées d'exercice sans matériels	Nombre total de journées d'exercice
1998	37	38	75
1999	34	34	68
2000	34	34	68
2001	35	40	75
2002	36	50	86
2003 (1)	40	54	94
2004 (2)	50	50	100

Nota : (1) estimation (2) projet loi de finances pour 2004

L'ACTIVITE A LA MER

Le volume global d'activité a été de 248.962 heures de navigation pour l'ensemble de la flotte, ce qui représente environ 85 jours de mer par bâtiment avec d'importantes disparités entre les bâtiments de combat, les bâtiments de soutiens et les navires auxiliaires.

Activité des principaux types de bâtiments en 2002

	Bâtiments de combat	Bâtiments de soutien	Bâtiments auxiliaires
Heures de mer	153 691	15 943	55 381
Nombre moyen d'heures de mer par bâtiment	1 968	1 386	1 035
Nombre moyen de jours de mer par bâtiment	106	77	64
Nombre moyen de jours d'absence par bâtiment	134	148	91

Pour 2004 les objectifs sont les suivants :

- 100 jours de mer/an par bâtiment sauf pour les bâtiments de haute mer qui devront naviguer 110 jours ;
- 180 heures de vol par pilote de chasse et 220 heures pour ceux appontant de nuit ;
- 250 heures de vol pour les pilotes d'hélicoptères embarqués, 220 pour les pilotes de Dauphin et 180 pour les pilotes de Super-Frelon ;
- 350 heures de vol pour les équipages de patrouille maritime.

LES RESERVES

Le bilan des ESR souscrits au 1er juillet 2003 s'élève à 11.809 en progression par rapport aux années précédentes, mais ce chiffre reste éloigné des objectifs notamment pour les militaires du rang.

Etat des réserves de l'armée de terre au 1er juillet 2003 et objectifs

	2002	2003	Objectif 2015	Réalisé
Officiers	4 710	4 671	6 500	72 %
Sous-officiers	4 450	4 613	10 000	46 %
Militaires rang	2 188	2 525	12 500	20 %
TOTAL	**11 348**	**11 809**	**29 000**	**41 %**

Pour attirer et fidéliser dans la réserve les militaires du rang, il est envisagé de faciliter la promotion interne et l'accession au corps des sous-officiers. Cette action devra être complétée par une démarche volontaire de sensibilisation auprès des employeurs, afin que ceux-ci facilitent la activités de leurs personnels réservistes.
En 2002, la durée moyenne d'activité dans la réserve opérationnelle s'est élevée à 23 jours dans l'armée de terre, mais pour 2004 l'objectif est de ramener ce niveau d'activité à 18 jours.

Jean LE NORCY
LTN (H)

Sources :
Documents législatifs – Assemblée nationale
- Avis de la Commission de la Défense
- « Projet de Loi de Finances 2004 » Novembre 2003.

COMPTE RENDU D'OPERATION EXTERIEURE EN BOSNIE .

Par le capitaine de réserve NEVEU.

Ayant contracté un ESR, le capitaine de réserve NEVEU a été affecté, en tant qu'officier de réserve, au 3ème bureau de l'Etat-Major des forces N°4. Il a été désigné comme officier opérations au quartier général de la Brigade Multi Nationale Sud-Est (BMNSE) à Mostar en Bosnie-Herzégovine du 4 juin au 22 septembre 2003.

Trois brigades de la SFOR (Stabilization Force) y assurent un environnement maîtrisé et complètement sécurisé : la brigade nord, la brigade nord-ouest et la brigade sud-est (brigade Salamandre).

Au sein du centre opérations de cette brigade Salamandre, la plus proche de la côte Croate, le capitaine NEVEU a reçu une mission de « watchkeeper », qui consiste à tenir une journée de « quart » tous les quatre jours, en alternance avec un officier italien, un espagnol et un allemand.

Il s'agissait de faire l'interface entre le QG de la SFOR, à Sarajevo, et la brigade Salamandre où il était affecté. Les moyens mis à sa disposition étaient conséquents : trois messageries électroniques, huit téléphones fixes, mobiles ou satellitaires et autant de radios. Cela demande une adaptation rapide, d'autant que l'anglais tactique est le seul mode de communication pour les vingt nations qui composent la SFOR.

Pendant deux autres jours, le capitaine NEVEU et ses collègues étaient chargés des dossiers courants : opérations, exercices, puis ils avaient un jour de repos.

La « French Team » du centre opérations, composée d'un officier d'active et de deux officiers et un sous-officier de réserve, était particulièrement dynamique et soudée autour de son chef.

Ce fut, pour le capitaine NEVEU, une OPEX d'un caractère exceptionnellement enrichissant sur le plan militaire et humain, dans un contexte multinational passionnant. Cette expérience lui aura permis de mieux cerner l'environnement européen, passé et à venir, dans un pays toujours profondément meurtri par les traces de la guerre civile.

NP 62-51/2

COMPTE RENDU DE MISSION AU CENTRE DE PLANIFICATION ET DE CONDUITE DES OPERATIONS (CPCO) de MONTLHERY.

Par le commandant de réserve LORIENTE.

Du 6 août au 5 septembre 2003, le commandant (R) LORIENTE a été détaché au CPCO de Montlhéry au titre des renforts périodiques de cet organisme. Il nous relate sa mission :

« Affecté à la cellule « crise monde, J3 / Ops / terre », j'étais chargé de suivre les opérations en Afghanistan. De plus, je réalisais les présentations informatiques destinées aux autorités se rendant sur les théâtres d'opérations d'Asie centrale et de la Corne de l'Afrique.

En tant que chef de la cellule « J3 / ops / terre », j'assurais l'analyse et la synthèse des messages et comptes rendus qui parvenaient de tous les intervenants dans les opérations en Afghanistan, et je faisais de même pour le courrier et la messagerie en langue anglaise de la cellule J3. Mes correspondants pour cette mission étaient basés en Europe et aux Etats Unis.

Les points forts de ma période de renforcement ont été :
- le changement de commandement à la FIAS, qui, d'un commandement national allemand est passé sous commandement OTAN avec un soutien canadien,
- la fête nationale afghane, dont on pouvait craindre qu'elle ne génère des actions terroristes nombreuses,
- le changement de notre équipe de correspondants de Postdam qui, au passage de la FIAS dans le giron de l'OTAN, a laissé sa place à une équipe du PC OTAN, bien moins au fait de la situation sur le terrain que l'équipe précédente.

Ces exemples d'emplois de Réservistes sous contrat ESR montrent qu'on peut obtenir des postes intéressants dans l'armée d'active, pour peu que l'on puisse se libérer pour une certaine durée, d'au minimum 15 jours à un mois, voire plus. Ces exemples devraient se multiplier à l'avenir.

NP 62-51/2

U.N.O.R.

UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE

A.N.R.A.T.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSRERVES DE L'ARMÉE DE TERRE

NP 62-51/2

DES NOUVELLES DE L'UNOR ET DE L'ANRAT.

1). L'UNOR a tenu son Conseil National le 22 novembre 2003 au Val de Grâce, devant une centaine de membres.

L'UNOR tient généralement deux Conseils Nationaux par an. Les prochains auront lieu **le 17 avril et le 20 novembre 2004.**

Le LCL (R) Jean-Jacques GUIBERT a commencé ce conseil en faisant un point de la situation. Il s'est félicité des relations franches et cordiales que l'UNOR a pu établir avec les autorités militaires.

1°) Il doit d'abord y avoir une étroite collaboration entre l'armée d'active et les associations de réservistes et cela dans plusieurs domaines :

- pour le renforcement du lien Armée-Nation. Des journées nationales du réserviste auront lieu dans chaque département. Elles devraient se dérouler chaque année dans la première semaine d'octobre. Le ministère de la défense a adressé des directives aux préfets et aux DMD à ce sujet, leur recommandant d'associer à ces journées, autant que faire se peut, un maximum d'associations locales. On a pu constater que dans les départements où les associations ont participé, il y a eu beaucoup plus de gens qui se sont déplacés. **Il est donc important que les associations membres de l'UNATRANS y participent ;**

- pour le recrutement des réservistes. La DRAT a lancé des sujets de réflexion auxquels l'ANRAT se prépare à répondre ;

- pour certaines manifestations des associations. L'armée admet que soient organisées des activités militaires spécifiques par la réserve citoyenne. Il pourra être émis des Bons Uniques de Transports (BUT) pour faciliter le déplacement des réservistes. Ils permettront d'obtenir une remise de 75% de la part de la SNCF ;

- **le budget 2004 pour les réserves a été sérieusement augmenté : il atteindra 38 M€ .**

2°) Ensuite le LCL (R) GUIBERT a parlé **du 70ème congrès de l'UNOR qui se tiendra à Versailles du 20 au 23 mai 2004.** Celui-ci a pu obtenir, qu'à cette occasion, le Palais des Congrès de Versailles lui soit affecté gratuitement.

Le programme en est arrêté :

- le 20 mai, accueil des congressistes à partir de 10h00. Après le déjeuner départ en car pour Rambouillet où aura lieu une cérémonie du souvenir de la 2ème DB, à l'occasion du 60ème anniversaire de la libération de Paris ;

- le 21 mai, journée militaire. Visites du 5ème RG avec sa capacité ferroviaire, et du GLAM. A 18h30, prise d'armes au Grand Trianon ;

- le 22 mai, journée de congrès. Rendez-vous au Palais des Congrès dès 8h30 et arrivée des autorités civiles et militaires à partir de 11H00. Mme ALLIOT-MARIE, ministre de la défense, devrait être présente. Déjeuner sur place fourni par le traiteur LE NOTRE. L'après-midi, visite du centre équestre de Versailles, puis dîner de gala vers 20h00

- le 23 mai, messe et dépôt de gerbes, suivis d'un méchoui dans la vallée de Chevreuse, qui clôturera ce congrès préparé en liaison avec l'AOR-78.

Le coût de l'inscription est fixé à 20 €, par contre un souvenir sera remis aux 300 premiers inscrits. Le prix des repas est compris entre 21 et 35 € (ce dernier prix correspond au dîner de gala). Une pré réservation de 130 chambres a été faite par l'UNOR pour les congressistes, à des prix compris entre 45 et 59 €.

3°) Modifications des statuts : la réflexion n'est pas terminée. Elle le sera pour le prochain conseil national du 17 avril 2004.

Les principaux points étudiés sont :

- les relations qui doivent se développer entre l'UNOR et les associations nationales affiliées : Marine, Armée de l'Air, ANRAT, Gendarmerie,...

- les structures régionales à mettre en place,

- la nouvelle dénomination de l'UNOR ; le sigle ne change pas mais signifiera : Union Nationale des Officiers de Réserve et Union Nationale des Organismes de Réservistes. Cela permettra à l'UNOR d'accueillir en son sein tous les membres des associations affiliées,

- il y aura des présidences tournantes entre les armes aussi bien à la tête de l'UNOR que des AOR régionales,

- **l'adhésion à l'UNOR impliquera automatiquement l'abonnement à la revue « Armées Défense ».** Et la cotisation sera donc de 24 € en 2004 (10 € pour l'adhésion proprement dite et 14 € pour la revue). Mais ceci ne veut pas dire que ceux qui n'étaient pas abonnés à Armées Défense jusqu'à présent et qui ne payaient que 10 € paieront plus qu'avant. En effet l'UNOR étant reconnue association d'intérêt public par décret, chacun pourra déduire 60% des 24 € de cotisation de ses revenus, soit 14,40 €.

2). L'ANRAT a signé avec le CEMAT une convention définissant la nature de leurs relations.

Le 29 octobre 2003, le général de corps d'armée RICHARD, major général de l'armée de terre, a signé avec le colonel (R) Philippe LHERMITTE, Président de l'ANRAT, une convention définissant les relations qui doivent se développer entre l'armée de terre et l'ANRAT.

Il est ainsi reconnu que l'ANRAT est un partenaire privilégié de l'armée de terre et qu'elle contribue à la mise en œuvre du lien entre la Nation et son armée. Des règles sont établies pour fixer le champ d'application des activités de l'ANRAT agréées par l'autorité militaire et définir les conditions du soutien de l'armée de terre aux activités associatives.

Parmi les activités agréées par l'autorité militaire, on relèvera :

- les actions de promotion et de valorisation de la réserve militaire ;
- les actions de relais avec la société civile dans le but de diffuser l'information de défense, en particulier auprès des jeunes pour favoriser le recrutement de personnels d'active et de réserve ;
- les activités relatives à la mise en œuvre du devoir de mémoire, notamment par une participation active aux cérémonies commémoratives nationales ou locales ;
- les actions de motivation à l'égard des réservistes et de cohésion entre les composantes « active » et « réserve » ;
- les études et propositions concernant la réserve ;
- les actions concernant la reconversion des militaires d'active.

L'ANRAT pourra solliciter *des subventions* auprès du ministre de la défense au titre des actions qui font l'objet de la présente convention. Par ailleurs, les réservistes et les honoraires qui participent aux activités agréées ci-dessus, en qualité de membres d'une association de réservistes de l'armée de terre affiliée à l'ANRAT, bénéficient du remboursement de leurs frais de transport, en application des instructions ministérielles n° 94 et 95/DET/CAB/CSRM du 19 octobre 2001, relatives aux anciens réservistes admis à l'honorariat de leur grade.

Les activités associatives agréées par l'autorité militaire font l'objet d'un protocole d'accord. L'ANRAT regroupe les demandes d'agrément présentées par les associations de réservistes qui sollicitent le concours de l'armée de terre. Les activités interarmes ou interarmées d'intérêt national sont agréées par l'EMAT, les activités d'intérêt régional ou local sont agréées par le commandant de région terre.

Les activités spécifiques proposées par les associations d'arme ou de spécialité sont agréées par le commandant de l'école d'arme ou de spécialité correspondante. Ainsi l'UNATRANS se voit rattachée à l'ESAT pour faire agréer ses activités.

Pour l'exercice des activités agréées par l'armée de terre, les réservistes sont assujettis au régime juridique de responsabilité appliqué aux collaborateurs bénévoles du service public. **L'ANRAT (ou ses associations affiliées) devra s'assurer de la couverture des risques, pour les activités qu'elle organise ou auxquelles elle participe par une police d'assurance** en cours de validité, couvrant chacun des participants.

L'évolution des réserves est en marche. Pourvu que ce soit dans la bonne direction ! Mais comme disait un ancien chef des armées : « il faut laisser du temps au temps ! »

LCL (R) R. LAFONTA.

NP 62-51/2

DISCOURS DE Mme ALLIOT-MARIE, MINISTRE DE LA DEFENSE.

Prononcé lors du dernier Congrès de l'UNOR, le 24 mai 2003.

Monsieur le Président,.....

J'ai accepté avec plaisir de vous rejoindre aujourd'hui pour présider la séance plénière de ce 69ème congrès de l'UNOR.

Les réservistes constituent un élément essentiel de notre système de défense. Ils unissent, de façon exemplaire, les vertus militaires et l'esprit civique, au service de la Nation.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, la professionnalisation de l'armée, la suppression du service national, ont pu paraître comme une remise en cause de votre utilité.

Je suis venu vous assurer qu'il n'en est rien. Au contraire. La réserve, repensée et remodelée, a toute sa place dans la vie des armées et de la Nation. Elles ne peuvent se passer de votre enthousiasme, de vos compétences, de votre patriotisme.

Les réservistes retrouveront, à leur service, toute la place qui leur revient :

-dans la réserve opérationnelle,

-dans la réserve citoyenne,

-dans leurs associations.

LA RESERVE OPERATIONNELLE.

La première mission des réserves reste de renforcer les capacités des armées dont elles font partie intégrante. C'est donc sur la réserve opérationnelle que mes efforts ont porté en priorité.

Evolutions de la réserve opérationnelle.

J'ai confié à cet effet au CEMA le soin de conduire une étude sur la place de la réserve militaire dans les forces armées. Cette mission est sur le point d'être achevée. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que le principe de l'intégration des réserves aux forces d'active sera réaffirmé.

Les réservistes, employés à titre individuel ou au sein d'unités de réserve, recevront les mêmes missions que leurs camarades d'active. L'excellence du travail accompli, notamment dans les missions de protection et de sécurité sur le territoire national, justifie pleinement cette décision.

D'autre part, l'accent sera mis sur la réactivité. Les délais de réponse aux ordres de convocation devraient être raccourcis. C'est pour vous un facteur de crédibilité important, notamment dans le service de santé et la gendarmerie.

Enfin, il devrait être possible d'augmenter le nombre de jours annuels d'activité, notamment pour vous permettre de participer aux opérations extérieures ou de collaborer avec des états-majors multinationaux à l'étranger.

NP 62-51/2

Elaboration de la réserve opérationnelle.

La construction de cette nouvelle réserve suppose un dialogue permanent entre les différents partenaires :

-les armées, qui comptent sur votre apport ;

-vos employeurs, qui doivent recevoir compensation de vos activités ;

-vous-même, qui devez mesurer la portée de votre engagement envers la Patrie.

Cela suppose aussi :

-un travail forcément long, de mise à jour législative et réglementaire ;

-la mise au point de conventions avec les entreprises ;

-la sensibilisation de l'employeur public, afin qu'il se montre exemplaire ;

-la mise à jour des textes relatifs à l'avancement, aux limites d'âge et aux récompenses.

Ces mesures resteront sans effet si elles restent sans écho dans l'opinion publique. Elles seront diffusées, entre autres, par la réserve citoyenne.

LA RESERVE CITOYENNE.

Celle-ci, au même titre que la réserve opérationnelle, constitue un volet de notre défense.

Son rôle

Par d'autres moyens, elle contribue pleinement au maintien de nos valeurs et à la transmission de notre héritage culturel. Sa richesse, c'est sa diversité.

Des citoyens de toutes origines, de tous milieux, d'âges et d'expériences divers sont appelés à y unir leurs compétences pour l'intérêt de leur armée et la défense de leur pays.

Elle doit permettre à des volontaires bénévoles de multiplier les initiatives et activités pour promouvoir l'esprit de défense.

J'en prendrai deux exemples.

Des actions concrètes sur le terrain.

J'ai récemment, à l'occasion des journées défense-nation, remis leur de mission aux premiers « réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté ».

Leur mission sera d'aller à la rencontre des jeunes, et tout particulièrement ceux des quartiers défavorisés. Ils leur parleront des chances que leur offrent les armées en matière de carrière, d'intégration sociale et de citoyenneté.

L'expérience a été lancée dans quinze départements et sera étendue si son succès se confirme.

Je voudrais également citer l'expérience « Agora défense 18 ». Regroupant différentes associations de réservistes du département du Cher, elle a pour but de développer l'esprit de défense, de promouvoir et renforcer la réserve. Elle collabore avec les autorités locales, civiles et militaires et d'autres organisations liées à la défense, comme l'association régionale de l'IHEDN. Cette expérience est en cours d'extension dans cinq autres départements.

C'est dire la place que les associations de réservistes peuvent tenir, non seulement dans la promotion de l'esprit de défense, mais aussi dans la vie locale, sur tout le territoire national.

LES ASSOCIATIONS DE RESERVISTES.

L'UNOR se doit de figurer au premier rang de ce combat.

Leur rôle.

Vous devez agir avec détermination, auprès des armées comme de la société civile. Auprès des premières vous trouverez les informations et les conseils qui vous seront utiles pour agir efficacement auprès de la seconde.

J'adhère totalement aux objectifs fixés par votre président :

-aider au recrutement des jeunes, dans l'active ou la réserve ;
-favoriser la reconversion de ceux qui quittent le service actif ;
-contribuer à une meilleure connaissance de la défense par nos concitoyens.

Votre appui peut être déterminant pour l'action des correspondants défense des municipalités. Je les sais fortement représentés ici. Je tiens à les remercier publiquement pour leur ardeur et leur patriotisme.

Leur recrutement.

Je voudrais dire, pour terminer, tout le prix que j'attache à la représentativité de l'UNOR. Elle a su, dans un esprit interarmées, rassembler, représenter et défendre quelque deux cents associations d'officiers de réserve. Elle le fait consciente de la force de cette masse, mais soucieuse de l'identité et des intérêts spécifiques de chacun.

Ce pouvoir fédérateur est particulièrement important dans une période où le changement de format des armées réduira fatalement vos effectifs. Je ne doute pas que vous saurez ouvrir vos rangs à toutes les associations d'officiers de réserve.

Je vous exhorte à accueillir et à fidéliser les jeunes, dont la formation, l'expérience et le passé militaire diffèrent en tout de ce que vous avez connu.

CONCLUSION.

Les armées ont changé, votre rôle aussi. A la mission militaire qui était la vôtre s'ajoute désormais une action civique.

Les officiers de réserve ont toujours été une des incarnations du patriotisme. Je sais pouvoir m'appuyer sur vous pour que perdure entre la France et son armée ce lien qui est un des fondements de la République.

==========

NP 62-51/2

CALENDRIER DES RAIDS COMMANDOS DE L'UNOR POUR 2004.

Responsable : Capitaine (R) Henri BERBERICH
22, lotissement Malespigne , F-30510 Générac.- Tél. : 06 03 42 80 18.

Air Raid : à Villacoublay sur la B.A. 107.
Inscriptions : M. Alain Rondest, 6 Parc du Béarn, 92210 Saint-Cloud. Tél./fax : 01 49 11 00 49

19° Raid Commando Calais / Guînes : 03 et 04 avril.
Inscriptions : Lcl. Serednicki Henry-Christian, 4 rue Claude Debussy, 62137 Coulogne.
Tél. Dom : 03 21 34 88 16 Tél. Bur: 03 21 00 81 60. GSM: 06 84 20 79 69.
hcserednicki@habitat6259.fr

Rallye - Raid « La Transavesnoise » :
Inscriptions : LCL Gossuin P. 1 Rue Saint-Louis, 59610 Fourmies.
tél : 03 27 60 24 47 fax : 03 27 60 36 40 e-mail : pgossuin@nordnet.fr

Rallye Raid des Monts du Forez :
Inscriptions : Lt-Col Genthialon D., Maison de l'Armée, 31 rue Voltaire, 42000 Saint-Etienne

Raid International de Franche-Comté :
Inscriptions : Col. Deguet Joël, 8 rue du Puit, 25700 Valentigney. Tél. 03 81 35 48 13
jdeguet@peugeot-motocycles.fr

Pentathlon d'Albi :
Inscriptions : Col. Pierre Séré de Rivières, Cap de l'Homme, 81120 Labastide-Dénat. Tél. 05 63 56 64.
Pierre.Serederivieres@wanadoo.fr

Raid Commando Iroise à Brest : 17 et 18 septembre.
Inscriptions : LCL Kerdraon Claude, Rés. de l'Océan, 29217 Plougonvelin.
tél dom : 02 98 48 32 20 fax : 02 98 47 71 69 e-mail : claude.kerdraon@wanadoo.fr

8° Raid Commando International de Lozère : 02 et 03 octobre, à La Canourgue.
Inscriptions : Col. Galland José, 3 Terrasses de Chaldecoste, 48000 Mende. tél-fax : 04 66 65 14 76.

16° Raid Commando de Côte d'Or : 23 et 24 octobre.
Inscriptions : Cne. Murano Pascal, « La Brûlée », 21700 Villebichot. Tél. dom : 03 80 61 27 72 .
Tél. Pro : 03 80 70 71 00.

NP 62-51/2

LES JEUDIS DU CHEAR

A l'Ecole Militaire, les jeudis de 12h30 à 13h45. (Amphi LACOSTE – 21, place JOFFRE – 75007 PARIS.

18 septembre 2003	**Gilles BORDES-PAGES,** *Directeur du développement Air France* Comment Air France relève les défis de la libéralisation et de la mondialisation
2 octobre 2003	**Christine ROGER,** *Directrice de Cabinet de Monsieur Michel Barnier* Convention sur l'avenir de l'Europe et perspectives de la PESD
23 octobre 2003	**Sylvie BRUNEL,** *Professeur des Universités en géographie du développement de Montpellier* Mourir de faim, pourquoi ?
20 novembre 2003	**Bernard CARAYON,** *Député du Tarn* Une guerre peut en cacher une autre
27 novembre 2003	**Jean FOURNET,** *Secrétaire général adjoint pour la diplomatie publique* Évolution de l'OTAN après le 11 septembre
4 décembre 2003	**Michèle AGRAPART-DELMAS,** *Psychocriminologue, expert près la Cour d'appel de Paris* Violence et agressivité : légitimité en matière de défense
11 décembre 2003	**Dominique PIOTET,** *Directeur des études de l'atelier BNP-PARIBAS* La criminalité et le blanchiment des capitaux
15 janvier 2004	**Pierre BONELLI,** *Président de la société BULL SA* « Management : quelques leçons tirées de l'expérience »
22 janvier 2004	**Jean-Pierre ELKABBACH,** *Journaliste EUROPE 1* Responsabilité morale, sociale et politique des médias
29 janvier 2004	**Jean-Claude JAVILLIER,** *Directeur du département des normes internationales du travail (BIT)* La mondialisation et le droit
5 février 2004	**Jean-Hervé BRADOL,** *Président de Médecins sans frontières* La place de l'humanitaire dans la guerre
12 février 2004	**Didier BOUIS,** *Administrateur, responsable des recherches sur la santé à la Commission européenne* Les enjeux économiques de l'ingénierie des tissus humains
11 mars 2004	**Isabelle FACON,** *Chargée de recherches à la FRS* Élections présidentielles en Russie : les enjeux de la politique étrangère
18 mars 2004	**François MISSER et Philippe CHAPLEAU,** *Journalistes* Mercenariat : le marché florissant de la privatisation des guerres
25 mars 2004	**Franz-Olivier GIESBERT,** *Directeur de rédaction et directeur au journal LE POINT* Le rôle de l'information : information ou abus de pouvoir
1er avril 2004	**Christian MOREL,** *Directeur des ressources humaines RENAULT- Division Véhicules Utilitaires* Les décisions absurdes
8 avril 2004	**Pierre PAPON,** *Professeur à l'ESPCI (Paris) et ancien PDG de l'IFREMER* La maîtrise des mers au 21ème siècle : quels enjeux pour la France et pour l'Europe ?
6 mai 2004	**Elizabeth MARTINEAU,** *Chambre de commerce et d'industrie de Paris* Techniques de gestion des conflits : médiation et arbitrage
13 mai 2004	**Général Pierre WARME,** *Conseiller du Président de Dassault Aviation* Les drones de combat
27 mai 2004	**Michel ANDRIEU,** *Premier Conseiller à la délégation de la Commission européenne en Égypte* L'aide européenne aux pays arabes : le processus de Barcelone
3 juin 2004	**Yannick d'ESCATHA,** *Président du CNES* Politique spatiale civile et militaire
10 juin 2004	**Ernest-Antoine SEILLIERE,** *Président du MEDEF* * La compétitivité internationale des entreprises françaises

* *sous réserve*

L'accès est libre et sans inscription préalable, sur présentation d'une carte professionnelle ou d'identité

NP 62-51/2

NOUVELLES

DE l'UNION

NATIONALE

DES ASSOCIATIONS

DES

TRANSMISSIONS.....

NP 62-51/2

Compte rendu du conseil national sud du 14 novembre 2003
Montélimar - Salle Mistral

Présents :

Membres du bureau national :

COL BOUTHILLIER Claude,	président,
COL HUG Jacques,	délégué général,
LCL LAFONTA Roger,	président adjoint,
ADC BREUILLER Bernard,	président adjoint,
Gal FRECHER Daniel,	chargé de mission,
CNE BEGUIN Francis,	chargé de mission,
LTN LE NORCY Jean,	chargé de mission.

Représentants des Associations de la zone Sud :

Monsieur DARD	Languedoc-Roussillon,
Monsieur DARRIET	Côte d'Azur,
Monsieur JAUFFRET	Amicale de Provence,
Monsieur MAILLET	Drôme-Ardèche.

La réunion du Conseil a été précédée d'une messe à la mémoire du colonel Pierre CHAMEYRAT, président de l'association de Provence (Marseille), décédé en septembre dernier. Cette messe a été dite par le père René REVOL, ancien aumônier militaire du 45ème RT, en présence de l'épouse de Pierre CHAMEYRAT.

Le LCL Honoré MAILLET, président Drôme Ardèche, association invitante, ouvre la séance, et invite pour présider la journée, le colonel BOUTHILLIER, le général FRECHER et le colonel HUG..

Le colonel BOUTHILLIER, président national de l'UNATRANS expose le programme de la journée et présente le général FRECHER, qui a quitté l'active depuis peu, et a rejoint les rangs de l'UNATRANS.

Situation de l'UNATRANS et des Réserves :

- Côté positif, l'UNATRANS est vivante, elle perd parfois des associations remplacées par d'autres, le total demeure à trente et une associations.
- Côté négatif, le recrutement est tout à fait défaillant. Avec les effets de l'âge, il nous faut insister pour avoir de nouvelles réserves pour assurer le remplacement.
- Notre Ministre, Madame ALLIOT MARIE a récemment rappelé que la Réserve constituait la passerelle indispensable entre la population civile et l'Armée.
- « **les réservistes sont des professionnels à temps partiel** ». En mai 2003, à Clermont-Ferrand à l'occasion du Congrès national de l'UNOR :
- « **elle estime et confirme que la Réserve est un élément essentiel dans la Défense, elle y a toute sa place et doit y être intégrée comme les professionnels**. »
- Il faut cependant constater que si l'objectif est atteint sur la plan qualitatif, il en est tout autrement du quantitatif puisque, pour 2008, le programme est de 30.000 réservistes au titre de la seule armée de terre
- – Le calcul donne pour 25 à 30 jours / an : 30.000/360 x 30, et ce pour une population de 60 millions d'hommes. Comparativement aujourd'hui dans quelques pays voisins on constate :
- - nos amis américains ont un d'active pour un de réserve,
- - au Royaume Uni, le total est de 60.000 réservistes,
- - en Suède il est de 80.000 réservistes pour une population à peine supérieure à 8 millions.

NP 62-51/2

- Historiquement, on a découvert le rôle du réserviste après le désastre de 1870. Il a eu un grand rôle pendant la Grande guerre et la 2ème guerre mondiale. Enfin pendant la guerre d'Algérie, on a eu jusqu'à 500.000 réservistes.
- Ce manque de prise en considération de ce rôle de la Réserve par le politique nous paraît dangereusement préjudiciable.
- Certes nous avons d'excellents contacts avec le CEMAT.
- Le développement de l'ANRAT avec ses douze associations nationales dont l'UNATRANS paraît une excellente chose. Néanmoins le résultat quantitatif est d'ores et déjà très insuffisant – rappelons-nous à un petit niveau, les difficultés de l'été dernier au moment de la canicule et le déficit en pompiers pour maîtriser les incendies dans le midi.

Rappel des termes des grandes missions de l'UNATRANS :

- maintenir l'esprit de défense,
- assurer le lien Armée-Nation,
- pérenniser le devoir de mémoire et la cohésion autour des Réserves.

On retrouve ainsi l'aide au recrutement des actifs, l'Armée peinant à trouver ses professionnels.

Dans les relations avec le Commandement via les associations, il s'agit de coller à nos unités autour des dix régiments et du bataillon d'Orléans – cela est très important, et c'est ainsi que l'UNATRANS, avec son directoire, rencontre tous les chefs de corps en tenant compte de leur temps de commandement (deux ans).

Les moyens de l'UNATRANS

Nous bénéficions de relations privilégiées avec le Commandement, aussi bien à la DCTEI auprès du général MARK qu'à l'ESAT avec le général BAGARIA.

Nous avons le bulletin que nous faisons paraître deux fois par an en décembre et en juin, et bien entendu, il y a TransMag, dont l'ESAT a repris entièrement la responsabilité.

Enfin le Prix FERRIÉ, attribué tous les ans, après sélection par un Comité de civils éminents, et cette année, parmi neuf candidats provenant de l'industrie des Télécoms, il a été retenu un spécialiste des fibres optiques aux capacités portées à dix puissance douze bits / seconde (en clair il s'agit de Terabits/s).

Habituellement nous organisons deux conseils nationaux par an, au nord et au sud, mais l'organisation du Congrès à l'ESAT à Rennes les 1er et 2 octobre 2004, nous amènera à supprimer celui du nord.

Enfin, nous devons assumer à la fois la journée des Généraux 2ème section fixée au 12 mars, au Kremlin-Bicêtre et le ravivage de la Flamme avec la Saint Gabriel à l'Arc de Triomphe.

Le colonel HUG expose la situation des associations

1 - Ont rejoint récemment l'UNATRANS :

- l'amicale de la 785ème Cie de guerre électronique du général KELLER qui assume également la présidence des Anciens des Ecoles de Transmissions ;
- l'amicale du 152ème BT, présidée par Monsieur FREIBURGER de Strasbourg ;

2 - le colonel HUG décrit succinctement la formule mise au point à Senlis autour du 41ème RT, liant au sein de la même structure, d'un côté les anciens du 41, et d'autre part les actifs d'aujourd'hui regroupés dans une amicale par sections et compagnies avec un Bureau commun composé d'anciens et d'actifs sous l'égide du chef de corps. Cette formule en cours de rodage, devrait être, sauf exception, étendue aux autres corps, car elle résout la difficulté de la cohabitation des honoraires, des retraités et de tous ceux en activité sachant que ces derniers peuvent avoir des préoccupations très terre à terre comme l'organisation de sorties, soirées et des relations privilégiées avec les commerçants.

Avec un photographe et une journaliste la presse locale se manifeste en vue d'un reportage, à laquelle on adressera un résumé de nos travaux.

Le capitaine BÉGUIN fait un bref exposé sur le rôle de l'ANRAT tel qu'il est souhaité par le Commandement en vue d'un organisme unique regroupant les associations de réserve de l'officier à l'homme du rang. Son drapeau lui a été remis en décembre 2002 par le général d'armée THORETTE, CEMAT. Une structure similaire est en place pour l'armée de l'air et la marine. Il faut noter que l'UNATRANS est l'une de douze grandes associations membre de l'ANRAT et siège, à ce titre à son Conseil d'administration, et que l'ANRAT fait partie de l'UNOR.
Parmi les objectifs de l'ANRAT figurent :

1- la préparation opérationnelle de l'Unité de Réserve des unités (organiquement la 10ème compagnie) ;
2- l'intégration de l'adjoint réserve au sein de l'unité.

Enfin se mettent en place des délégués régionaux que les associations devraient désigner, et devenir au sens large son interlocuteur auprès des autorités locales.

Le budget de l'ANRAT se présente ainsi :

trésorerie : 9 000 Euros (cotisations des associations)
subvention : 4 600 Euros

A terme proche, l'ANRAT devrait répartir la subvention du Ministère entre les associations à partir de leurs demandes qu'elle regrouperait à son niveau avant remise aux autorités de tutelle. Ces subventions sont sujettes à des critères d'activité exclusifs des frais de fonctionnement – et pour ce qui concerne UNATRANS il est sans doute admissible que l'organisation des visites des régiments soit considérée comme une activité reconnue.

Le LCL LAFONTA rend compte de la fabrication du Bulletin
A raison de deux parutions l'an, il est difficile de le remplir à défaut d'articles fournis par les associations. La matière existe toujours en partant des compte rendus des sorties à caractère militaire ou des visites des lieux historiques de la région. Le prochain numéro sortira fin décembre 2003.

Le colonel HUG revient sur la situation de TransMag.
La revue qui est faite par des bénévoles a été créée en 1993 et fut la revue des transmissions à la disposition de l'Arme.
De convention, on fournissait 500 à 600 exemplaires à l'ESAT pour diffusion aux unités. Désormais la revue étant devenue purement militaire sous la responsabilité de l'ESAT, il n'y a donc plus d'abonnés. Mais à la suite d'un accord il est convenu de l'envoyer aux anciens à charge pour eux de supporter les frais d'expédition à hauteur de dix euros par an.
L'UNATRANS conserve néanmoins la responsabilité de la rédaction des trois pages consacrées à la vie des associations.

Le général FRECHER décrit le programme de la journée des Généraux (2ème section)
Il s'agit d'une journée à la DCTEI au Kremlin-Bicêtre, pour laquelle on attend environ une cinquantaine d'officiers généraux de l'Arme. La dernière journée a eu lieu en 2001. C'est une occasion pour beaucoup de se retrouver et d'échanges voire plus, lorsque cela concerne plusieurs générations comme c'est le cas pour les RIBADEAU-DUMAS et PETKOVSEK.
Elle aura donc lieu le vendredi 12 mars 2004 à Paris, en raison de la facilité du transport depuis la province, avec une conférence du général MARK sur l'évolution des transmissions.

La conférence sera suivie d'un repas en commun et ensuite par la visite des installations actuelles.
Naturellement les associations seront bienvenues.

Le colonel BOUTHILLIER précise les informations sur le prochain congrès de l'UNOR
Il se fera exceptionnellement près de Paris, donc à Versailles du 20 au 23 mai 2004, et l'UNATRANS aura un grand rôle à jouer. Il faudra que cette manifestation soit une parfaite réussite et porte ainsi un message fort vis-à-vis de nos politiques et notamment en direction de notre Ministre.

Le point des activités 2003-2004
1 – *Visite du Queen Mary II à St. Nazaire le 3 novembre 2003*, aux chantiers de l'Atlantique (groupe Alsthom) a été malheureusement limitée à douze personnes .
2 – *Prix FERRIÉ à Paris le 4.12.2003* à 17 h 30, rue Hamelin (16°) au siège de la SEE, et sera précédé le matin par la remise d'une gerbe au Monument FERRIÉ au pied de la Tour Eiffel avec la participation d'un détachement de la DCTEI, de la famille et du proviseur du lycée Gustave FERRIÉ.
A noter que les entreprises ont été sollicitées pour la dotation de ce prix (envoi de 450 lettres).
Dans le Comité de sélection des candidats, on observe la présence d'un ingénieur militaire de l'ESAT.
3 – *Visites diverses* :

Fort de Hauteville		08.03.2004
43 BT	Orléans	22.01.2004
CoFAT	Tours	à fixer
CEFAT	Lille	à fixer
BA 105	Evreux	11.02.2004.

4 – *Ravivage de la Flamme à la St. Gabriel le 23 septembre 2004*, par l'UNATRANS.
Les transmissions seront présentes avec un détachement de la DCTEI et des autres Armées, et de la musique du 8ème RT.

Le colonel BOUTHILLIER fait le point de la préparation du Congrès de 2004.
Il se tiendra les vendredi 1er et samedi 2 octobre sein de l'ESAT à Cesson-Sévigné.
Il est donc indispensable que les associations comme l'Active soient fortement représentées, il est également souhaitable d'y rassembler de nombreuses personnalités civiles.

Remise des médailles d'honneur des Transmissions par le colonel HUG
La matinée se termine par la remise de la Médaille avec son diplôme.
Le colonel HUG préalablement, rappelle sa définition de récompense pour services rendus aux transmissions et qu'en aucun cas elle n'est une décoration, et qu'elle ne peut être portée qu'à l'occasion de réunions privées organisées par les transmissions et jamais en public.

Médaille Argent	- BOSSARD,
	- BEGUIN,
Médaille de Bronze	- BOURRY,
	- LATOUR,
	- MAILLET,
	- PAMIER.

NP 62-51/2

L'après-midi est consacré aux exposés des représentants des associations de la zone Sud.

- **Monsieur MAILLET, Drôme-Ardèche**. Il fait part de sa préoccupation pour l'avenir et le recrutement des anciens, soucieux de leur emploi et en charge d'occupations diverses. Enfin la disparition du 45ème RT le prive d'un corps support, avec la contrainte de trois heures de route pour rejoindre le 28ème RT à ISSOIRE.
- **Monsieur JAUFFRET, Marseille**. Il a prévu une AG le 1er février 2004 pour l'élection du remplaçant de Pierre CHAMEYRAT. Il est projeté une sortie au printemps en Camargue chez le BACHAGA BOUALEM. Ils ont été présents aux dépôts de gerbes aux Monuments aux morts en septembre/octobre. Bien entendu ils viendront au Congrès de Rennes. Enfin il subit la baisse des effectifs.
- **Monsieur DARD, Montpellier**. Il conserve une vingtaine d'adhérents en dépit des effets du vieillissement général. Ils ont maintenu un bon climat relationnel avec les camarades de l'armée de l'Air et font des sorties ensemble en partageant les moyens de transport. Il souhaiterait connaître à temps le calendrier des programmes parisiens et sera présent à Rennes.

Il dispose auprès de l'EAI d'un excellent accueil notamment avec le colonel VERDENET, officier Trans. A noter que Monsieur WAGNER fait partie de l'amicale.

- **Monsieur Raoul DARRIET, Nice**. Il a recruté de nombreux généraux venus se retirer sur la Côte, dont le général CHAMINADAS depuis trois mois, à Villeneuve-Loubet, dont il est originaire. Il a donc 117 adhérents et maintient ce chiffre malgré les départs en maisons de retraite médicalisées et autres.

La St Gabriel à Grasse en présence du général BAGARIA, originaire du village voisin s'est parfaitement déroulée avec une exposition de matériels de transmissions anciens et récents y compris un PR4G désactivé offert par TALES, et ce grâce à la dizaine de collectionneurs passionnés. Cette présentation de matériel est très demandée par les écoles et collèges locaux, et aussi par les organisateurs du Festival du Film militaire à Antibes. Pour mémoire il pu faire une présentation à Rennes avec un camion prêté par l'Ecole d'Artillerie de Draguignan sur la recommandation du général DESVIGNES, dans ce matériel, figurait des valises radio utilisées par le Résistance

Enfin, il signale l'organisation par la SEE section des Alpes maritimes, d'un congrès international sur les antennes à Nice en 2004. On lui demande sa participation avec son exposition de matériels. Ce congrès a lieu tous les deux ans. Ainsi en 2001, il a paru dans le numéro de la revue internationale de la SEE avec une affiche internationale des transmissions. Il a prévu une sortie au printemps et sera présent à Rennes.

- **Monsieur BREUILLER, ATRP-Paris**. Il rappelle ce que nous devons aux anciens, au général René MARTY ou au colonel Hubert DELESTRÉE. Il lui paraît souhaitable qu'une motion soit rédigée à l'attention du député Guy TESSIER, président de la commission de la Défense à l'Assemblée Nationale, exprimant notre inquiétude sur les besoins des réserves.

-

Jean Le Norcy
LTN (H)

NP 62-51/2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNATRANS
Montélimar - 14 novembre 2003 - le Mistral

Les participants au Conseil national Sud se sont réunis pour tenir l'Assemblée générale annuelle de UNATRANS sous la présidence du colonel Claude BOUTHILLIER, président en exercice.

Rapport moral - voir l'exposé ci-dessus du colonel BOUTHILLIER.

Rapport financier

-Trésorerie de l'UNATRANS

Caisse	3.611 Euros
CEP	2.600 Euros
Total :	6.211 Euros

Observations

La subvention 2003 ne nous a pas été attribuée pour non réalisation du programme envisagé, mais ce type de décision a été donné dans les mêmes termes aux autres associations.
Il semblerait que l'ANRAT aurait la charge de rassembler les demandes et de les transmettre au Ministère pour analyse et calcul du montant global de la subvention accordée à ANRAT qui devrait alors la répartir entre les associations, en fonction de leur dossier de demande et du montant octroyé.

Dans notre demande 2004, on fera apparaître l'organisation du Congrès de Rennes.

Porte-drapeau de l'UNATRANS

Conformément aux termes des statuts un nouveau porte drapeau est nommé à la place du colonel André COLSON, en raison des contraintes imposées par ses activités sociales et municipales.
Le capitaine honoraire Francis BÉGUIN, chargé de mission au sein du Bureau de l'UNATRANS est donc promu à ce poste à compter de ce jour.

Règlement de la Médaille d'honneur des Transmissions

Il est modifié de la façon suivante sur le rapport du colonel Jacques HUG .
Un échelon supplémentaire est créé car le nombre de titulaires de la Médaille de Vermeil ne permettait pas de récompenser les efforts désintéressés et la permanence des services rendus.

Aussi, on les distinguera par le port de 1 palme fixée de part et d'autre de la cravate de la médaille de Vermeil, dite: PALME DE PLATINE.

Son attribution, sauf les « hors contingent », ne pourra se faire qu'au delà d'une ancienneté de cinq ans dans l'échelon de la Médaille de Vermeil.

Le tableau des anciennetés dans les grades devient:

Médaille d'Argent : cinq ans d'ancienneté de la Médaille de Bronze, (sauf pour les présidents d'association).

Médaille de Vermeil : cinq ans d'ancienneté de la Médaille d'Argent.

Médaille de Platine : cinq ans d'ancienneté de la Médaille de Vermeil.

Les décisions de cette Assemblée générale ont toutes été adoptées à l'unanimité des présents.

LTN (H) Jean Le NORCY

ADIEU LA RÉSERVE, BIENVENUE AUX RÉSERVISTES

Fin novembre 2003, le chef d'état-major de l'armée de terre a réuni une Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre (CCRAT). Le titre mérite que l'on s'y attarde : on ne parle plus des **réserves** (forces ressemblant beaucoup à l'armée d'active sans y être rigoureusement identiques et que l'on se réservait d'utiliser dans des circonstances extrêmes), mais des **réservistes** qui sont un appoint à une armée de métier à laquelle aucun pays ne peut donner en permanence le format lui permettant de faire face à tout (je dis bien à TOUT) événement. Désormais, dans notre pays, 60 % des réservistes ont des affectations de complément individuel aux effectifs ajustés en temps réel en fonction des besoins et de la ressource, les autres étant affectés à des unités spéciales de réserve (des compagnies) ou à des unités d'intervention de réserve (nouvelle appellation des unités de réserve de régiment professionnalisé). Ces dernières unités seront constituées pour moitié de "vrais" réservistes (entendez par là, des personnels n'ayant jamais appartenu à l'armée de métier) et de personnels soumis à l'obligation de disponibilité (5 ans après avoir quitté l'armée de métier). Certains régiments pourront avoir deux unités d'intervention.

L'armée de terre compte à ce jour 5 000 officiers de réserve, autant de sous-officiers de réserve et 3 000 militaires du rang. La durée d'activité moyenne d'un réserviste est de 27 jours par an. L'effectif visé pour 2011-2015 est de 29 000 réservistes. Ceux-ci seront aussi bien affectés aux missions de protection (46 %) que de projection (31 %) et aux missions de "socle", formation (14 %) et commandement en état-major (9 %).

Au cours des dix premiers mois de 2003 ont été recrutés 385 officiers de réserve : 86 étaient de "vrais" nouveaux réservistes, 94 avaient fait le service national (cette ressource est promise à disparition, les derniers appelés ayant été libérés en 2001) et 205 étaient issus de l'armée d'active. Cette dernière catégorie comportait une "forte proportion" d'officiers supérieurs. Le commandement se préoccupe de cet état de fait qui risque de fermer la porte des hauts grades aux officiers de réserve issus de la société civile.

En 2004 sera lancé le nouveau dispositif de formation initiale qui fera appel aux préparations militaires comme sas d'entrée de la réserve. À l'issue de vingt jours de préparation militaire cadres (réservée aux bacheliers), le nouveau réserviste sera incorporé un an comme militaire du rang dans un régiment où il devra suivre vingt jours de formation initiale à l'encadrement (FIE) sur une année scolaire. Après un an comme militaire du rang, il sera nommé sergent et pourra suivre une formation initiale d'officier de réserve (FIOR) d'égale durée lui permettant d'accéder au grade d'aspirant. Chaque année, quelques titulaires de diplômes bac + 3 ayant suivi la préparation militaire "cadres" pourront accéder directement à cette FIOR. Les jeunes aspirants subiront ensuite une formation de spécialité de 15 à 30 jours par an faisant d'eux des sous-lieutenants. Même si on est loin des stages EOR d'antan, on ne trouve plus le concept de personnels devenant officiers de réserve presque de but en blanc. Le passage quasi obligé par le statut de militaire du rang semble un excellent facteur de cohésion. Des "passerelles" existeront qui permettront aux militaires du rang et aux sous-officiers de réserve d'accéder à l'épaulette.

NP 62-51/2

Ainsi les réservistes nouveaux auront-ils subi l'acculturation à la chose militaire sans laquelle ils ne sauraient commander. Les "Témoignages de Satisfaction" disparaissent. Dans le même temps, les conditions d'avancement et d'accès aux décorations seront modifiées pour maintenir un caractère attractif à la carrière de réserviste.

Dans le même temps, le souci de la Réserve Citoyenne conduit à redéfinir les relations avec les associations de réservistes même si l'on peut regretter que ces dernières n'aient plus guère que le rôle de relais d'opinion et de gardiennes de l'esprit de défense.

Ainsi le CEMAT a-t-il rappelé que si tout le monde parle du deuxième porte-avions (2 milliards d'€), nul ne parle du programme, à mener simultanément, de 700 véhicules blindés de combat d'infanterie – VBCI), de coût identique, qui en cas de difficultés financières, risque fort de se voir découpé, ce qui serait tout de même plus difficile à faire pour le nouveau porte-avions*. Le rôle de la réserve citoyenne est de rappeler que ce programme, pour moins spectaculaire qu'il soit, n'en est pas moins indispensable à notre défense.

L'armée de terre, comme ses consœurs des autres pays démocratiques, a besoin de légitimité, celle-ci ne peut s'acquérir par la seule projection de forces, même si les populations des pays où sont projetées ces forces se persuadent rapidement du caractère légitime des actions menées. La réserve citoyenne est là pour donner à l'armée les bases de sa légitimité.

C'est ainsi que, fin octobre 2003, a été signée entre le major général de l'armée de terre et l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre (ANRAT, dont l'UNATRANS est une des associations fondatrices), une convention précisant la nature de la contribution de l'ANRAT à la mise en œuvre du lien Armée-Nation, fixant le cadre des activités agréées par l'armée et définissant le soutien de l'armée aux activités associatives. Entre autres dispositions, il est explicitement indiqué dans cette convention que l'interlocuteur normal de l'UNATRANS est l'école supérieure et d'application des transmissions (Rennes) qui agrée nos activités. Cette disposition est heureuse pour l'UNATRANS qui entretient depuis longtemps les meilleures relations avec l'école et les généraux qui se sont succédés à sa tête.

Les activités associatives ne pourront toutefois pas comporter le tir à l'arme de guerre qui est considéré comme une préparation opérationnelle et ne pourra être pratiqué que dans le cadre de la réserve opérationnelle par des personnels titulaires d'engagements spéciaux dans la réserve.

Col (H) Philippe BIBAL
Président de l'AORT/ RP

Plus anecdotique : en annexe à la convention Armée/ANRAT, il est indiqué que les activités en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas ouvriront désormais le droit au port de l'uniforme pour les réservistes et les honoraires sans autorisation préalable, la réciproque étant vraie en France pour les réservistes de ces pays. Ce n'est peut-être pas si anecdotique : l'Europe se met aussi en place par des "petits gestes" de cette nature. Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de s'en réjouir.

* Il semble que le découpage soit également une opération difficile dans le cas d'un vieux porte-avions. (Voir le cas du Clémenceau)

VISITE DU QUEEN MARY 2

(Par l'UNATRANS, le 3 novembre 2003).

L'UNATRANS avait organisé, le 3 novembre dernier, soit quinze jours avant la tragédie due à l'écroulement d'une passerelle d'accès au navire, une visite du chantier de construction du paquebot géant « QUEEN MARY 2 ».

Débutée en avril 2002, la réalisation de ce Transatlantique aura duré à peine 21 mois (il en avait fallu 66 pour le *France*). Le QUEEN MARY 2 devait, en effet, être livré à l'armateur, la CUNARD, pour Noël 2003.

Pour apprécier la démesure de ce bâtiment, reprenons simplement quelques données : **un monstre de 60.000 tonnes**, de **345 mètres de long** (plus que la hauteur de la Tour Eiffel), **41 mètres de large** (plus large que l'Arc de Triomphe), de **72 mètres de haut** (23 étages), avec ses 300.000 pièces mécaniques assemblées par 1.500 Km de soudure, ses 2.500 Km de câbles et ses 500 Km de gaines et de canalisations. Une puissance énergétique installée de 116 MW, soit un huitième d'une centrale nucléaire de 900 MW, qui pourrait fournir l'électricité à toute la ville de Rennes et à ses 200.000 habitants, et qui alimente, entre autres, 80.000 points d'éclairage.

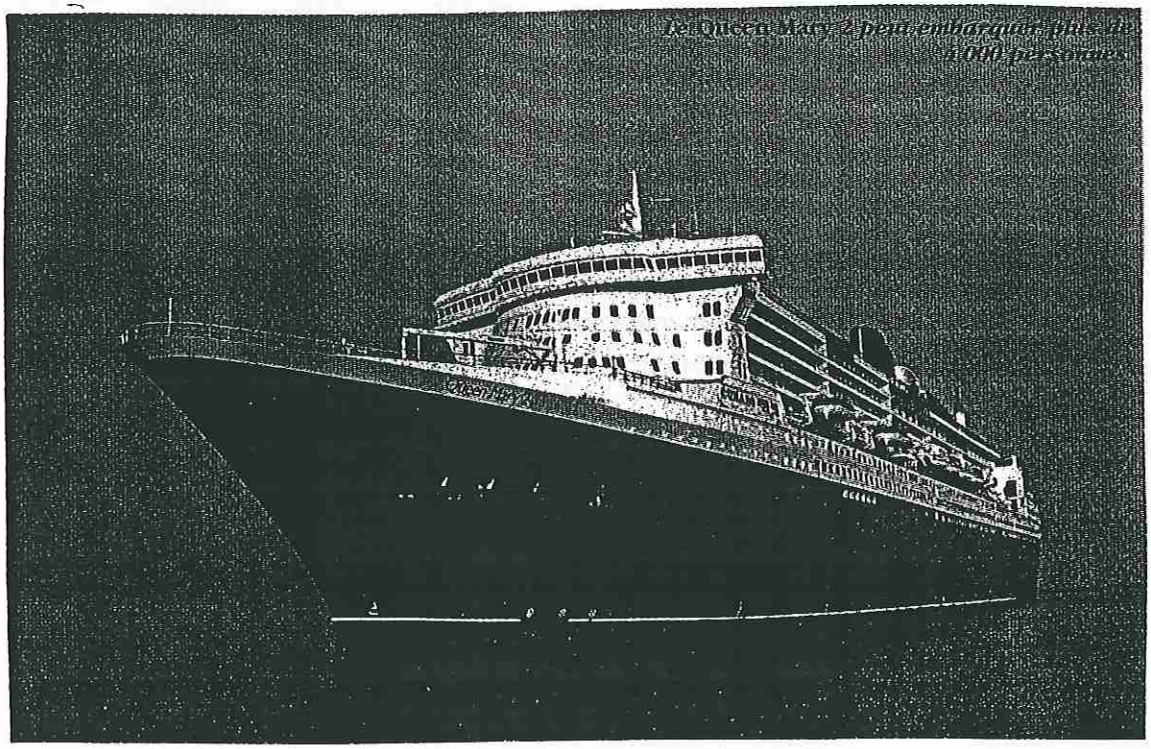

La CUNARD n'en est pas à sa première commande. Il suffit de se rappeler le QUEEN MARY, premier du nom, le QUEEN ELIZABETH 2 ..., déjà réalisés par les CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE-ALSTOM, dont tous les efforts, actuellement, ne sont pas seulement tournés vers le QUEEN MARY 2 puisque sont simultanément en cours d'assemblage 5 unités de fort tonnage : deux autres paquebots, une frégate militaire et un méthanier. Et le QUEEN MARY 2 est le 111ème paquebot construit à Saint-Nazaire depuis l'IMPERATRICE EUGENIE en 1865.

Nous avons suivi notre guide, qui opportunément s'appelait Nathalie, pour franchir la coupée logistique, pratiquement à fond de cale. Par une série d'escaliers métalliques, d'écoutilles, nous sommes arrivés dans l'antre vrombissant de l'étourdissante machinerie de propulsion de Rolls Royce-Alstom : 4 moteurs diesel, et 2 turbines à gaz qui alimentent un système de 2 hélices, sur double « pods » électrotechniques manœuvrant séparément autour de leur pivot, ce qui permet de faire exécuter par le bateau une rotation sur lui-même et lui donner ainsi une très grande autonomie. Fini le gouvernail, pièce fragile qui pouvait rendre le navire incontrôlable en cas d'avarie. Sa vitesse de croisière est de 25 nœuds **et sa vitesse de pointe 30 nœuds.**

Puis nous sommes remontés vers les ponts supérieurs (il y en a 15) et nous avons visité quelques cabines. Le but d'un paquebot de luxe étant le transport de passagers aisés, celui-ci est capable d'en recevoir 3090 dans **1310 cabines**. Pour les servir, il y aura 1253 membres d'équipage (avec leur logement en plus), qui s'affaireront sur 3200 m2 de cuisine, 250000 m2 de moquette, et graviront 5000 marches. La surface des cabines va de 18 m2 pour les plus modestes (il y en a 355 et elles possèdent toutes une salle d'eau), à 145 m2 pour les suites royales (il y en a 4) et 209 m2 pour les duplex (il y en a 2 : le duplex Balmoral et le duplex Sandringham). On compte aussi 74 suites de 35 m2 et 82 suites de 47 m2, qui possèdent toutes un salon, un dressing et une salle de bains avec baignoire et douche. La plupart des cabines qui donnent sur l'extérieur ont un petit balcon. Pour la traversée inaugurale de l'Atlantique, qui doit durer 6 jours, les prix varieront de 989 euros, dans la plus petite cabine, à 24000 euros dans une suite royale.

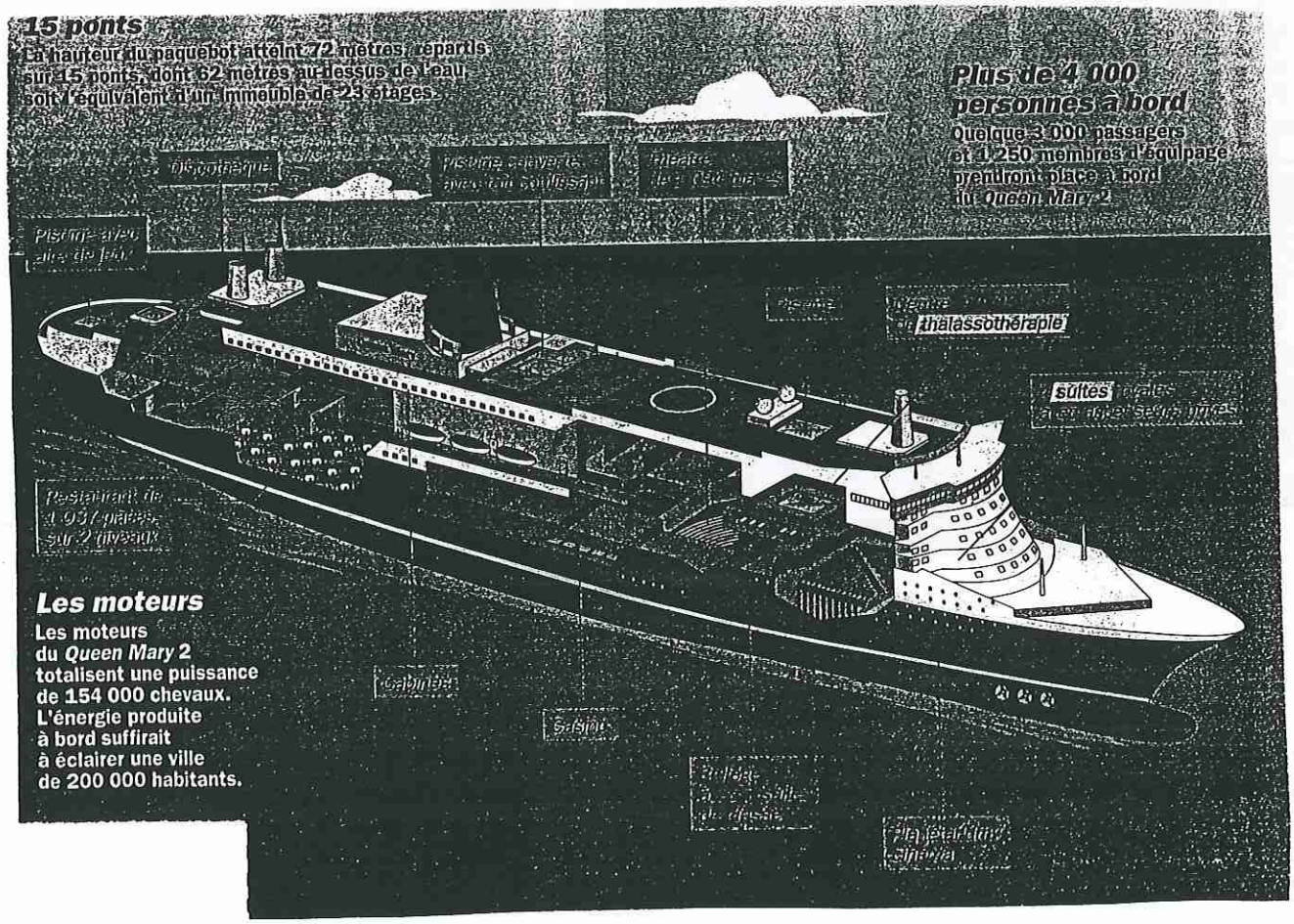

Comme il faut savoir occuper son temps au fil de l'eau, il est prévu tout un ensemble d'espaces de vie, de loisirs, de culture, de jeux, tous plus grands naturellement que ce qui a jamais été installé à bord d'un navire. Il y a d'abord des commerces multiples et variés, autogérés pour le compte de la CUNARD et sources de profits. Puis, en deux heures de visite, nous avons pu admirer les commodités particulières de ce bateau :

Sur le pont n°2, le **Planétarium,** genre Géode, le **Royal Court Theater** sur deux niveaux (ponts 2 et 3), **le Britannia**, le grand restaurant de 1037 places (sur deux niveaux), l'**Empire Casino** avec ses 115 machines à sous, le **Golden Lion Pub** très british, avec écran de télé géant pour recevoir les événements sportifs, les actualités, les cours de bourse,... Il y a aussi les **cuisines** sur deux niveaux (ponts 2 et 3), 7 **salles de classe**, reliées en permanence par satellite à Oxford, et le **Grand Lobby**, hall central avec son Atrium qui domine sur 8 ponts.

Sur le pont n°3, le **Promenade Deck**, qui permet de faire le tour du navire, la **Discothèque** de 244 places, sur 2 niveaux (ponts 3 et 4), dont les décors représentent la construction du Queen Mary 2, la **Queen's Room**, la salle de bal, naturellement la plus grande construite sur un paquebot avec ses 400 Kg de lustres de cristal, ses baies vitrées donnant sur la mer, son thé qui y sera servi tous les jours « at five o'clock », la **Chart Room** et son ensemble piano-harpe, le **Champagne Bar** géré par Veuve Cliquot, et 8 boutiques **Mayfair Shops** accueillant de grandes marques.

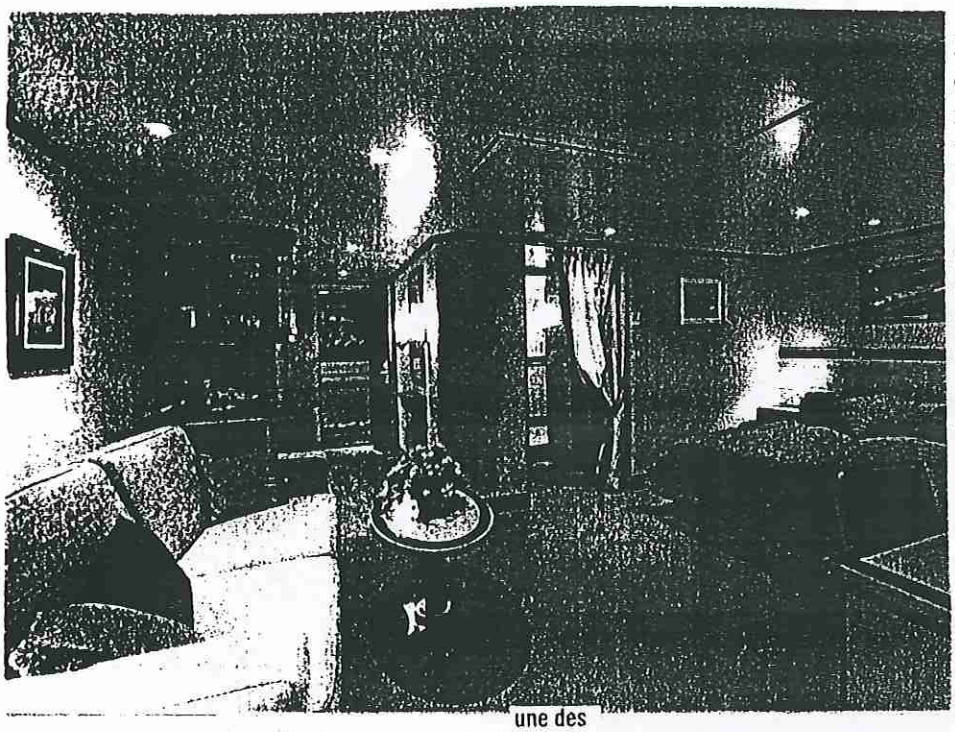

une des 1 310 cabines passagers. 77,6 % d'entre elles sont extérieures. 955 disposent d'un balcon.

Sur les ponts n°4, 5 et 6, la plupart des cabines des croisiéristes et les services nécessaires au confort des passagers.

Sur le pont n°7, le plus grand centre de remise en forme embarqué : le **Canyon Ranch Space Club** de 6200 m2, sur deux niveaux, le **Winter Garden,** inspiré des jardins Kew de Londres, avec sa chute d'eau, sa promenade paysagée, ses trompe-l'œil où l'on pourra écouter des concerts, le **King's Court** pour petits déjeuners et repas gastronomiques de spécialités italiennes, asiatiques,... et même britanniques, le **Queen's Grill** et le **Princess Grill** pour barbecues parties, enfin le **Jardin d'enfants** réservé aux enfants de 2 à 12ans.

Sur le pont n°8, le Pool Terrace avec ses suites royales et duplex, son grand escalier, la Library, la plus grande bibliothèque-librairie installée sur un navire, l'espace Coiffeur et Salon de Beauté et le Todd Restaurant sur deux niveaux, avec son prolongement en terrasse extérieure dans lequel seront servies des spécialités méditerranéennes.

NP 62-51/2

Sur le pont n°9, le **Board Room**, une grande salle de réunion équipée, le **Cigar Lounge** pour les accrocs du tabac et le **Commodor Club** du Commandant de bord, réservé aux amateurs de musique de jazz.

Sur le pont n°10, les **suites royales** et les commodités afférentes aux désirs des hôtes de marque qui les occuperont. Répartis sur plusieurs ponts on trouve également des **espaces médicaux**, un **centre chirurgical** et même une **morgue**.

Sur le pont n°11, l'**Atlantic Room**, lieu de culte pour les offices religieux de toutes confessions ou pour des séminaires, et l'**Observation Desk**, espace couvert sur l'avant du bateau pour admirer l'océan même par mauvais temps.

Sur le pont n°12, un **Chenil** et une aire réservée aux exercices de plein air, avec **simulateur de golf, green d'entraînement, terrain de basket**, jeux de pont et 8 bains à remous. On y trouve également un vaste espace pour le bronzage, si on venait à le perdre sur les ponts inférieurs.

Sur le pont n°13 et 14, le **Board Walk Coffée**, le **Cinéma de plein air**, les **piscines** (il y en a 5 en tout réparties sur le paquebot, dont 4 en plein air et une couverte d'un toit coulissant en verre) et les **jacuzzi (il y en a 8), une zone de relaxation** et un **espace pour l'atterrissage des hélicoptères.**

Enfin, tout en haut, la **Timonerie**, la plus haute du monde, avec sa cabine panoramique sur plus de 180 degrés, bourrée d'électronique, d'écrans de toutes natures avec des équipements entièrement digitalisés capables du pilotage automatique et d'accostages préprogrammés.

Une trentaine de chaloupes de grande taille permettent d'embarquer passagers et équipages en cas de naufrage.

¤ ¤

¤

Alors, vous n'allez tout de même pas faire le difficile ! Avouez que la Cunard a tout prévu. Dépêchez-vous donc de vous inscrire pour un prochain périple,... et bonne croisière !

Francis BEGUIN.

NP 62-51/2

REMISE DU GRAND PRIX DE L'ELECTRONIQUE « GENERAL FERRIE »

(Le 2 décembre 2003) .

L'UNATRANS a reçu la charge de faire se perpétuer le grand prix de l'électronique du général FERRIE, qui fut institué le 12 novembre 1949 par le Comité National Ferrié, sous la présidence du colonel Paul Brenot, afin de récompenser un scientifique dont le travail aura contribué aux progrès de la radioélectricité et des télécommunications. Ce prix permet de poursuivre l'action du général Ferrié qui fut le premier à réaliser, pour l'armée française, des liaisons de télégraphie sans fil à longue distance, par dessus les mers. C'est parce qu'il a prouvé le grand intérêt qu'il y avait à utiliser la tour Eiffel pour y fixer les antennes nécessaires à ces liaisons, que celle-ci ne fut pas démontée après l'exposition universelle de 1900.

Chaque année un jury, présidé actuellement par M. Jean-Paul WATTEAU, membre du CEA, se réunit pour attribuer ce prix d'un montant de 3000 euros.

Cette année, le colonel BOUTHILLIER s'étant fait excuser, c'est le président-adjoint, Roger LAFONTA, qui a remis le Grand Prix Général FERRIE à M. Sébastien BIGO, de la société ALCATEL, le 2 décembre 2003, dans la salle des Congrès de l'Espace Hamelin, rue Hamelin à Paris, lors d'une cérémonie, placée sous le patronage de la SEE.

Au cours de cette cérémonie, on a pu également assister à une conférence très intéressante de Monsieur André MERLIN, Directeur Général du Réseau de Transport d'Electricité, sur le thème : « Les grandes pannes des réseaux électriques aux Etats Unis et en Europe sont-elles dues à l'ouverture du marché de l'électricité ? ».

Ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée d'Orsay, M. BIGO a obtenu son doctorat d'université pour ses travaux sur le traitement de signal tout optique au centre de recherche d'ALCATEL à Marcoussis.

Depuis, sa voie est toute tracée. Il va œuvrer dans le domaine des télécommunications par fibre optique. On a pu assister à la formidable explosion des transmissions sans fil, avec l'avènement des satellites qui ont conquis de vastes champs d'application de la vie courante, notamment avec la télévision et le téléphone mobile. Mais les besoins de communication des populations croissent à un rythme effréné. On veut être capable d'envoyer des images, des documents, des photographies,... Les besoins d'information sont immenses et les quantités de données à transmettre considérables. Là, c'est la fibre optique qui l'emporte en capacité.

Avec une équipe d'une vingtaine de personnes, tous ingénieurs ou techniciens, Sébastien BIGO a développé des méthodes de transmissions par fibre optique allant jusqu'à 10 Térabits/s. (10.000 milliards de bits par seconde) dans une seule fibre optique.

Grâce aux études d'effets linéaires et non linéaires dans les fibres optiques et à la mise en œuvre de modèles analytiques et de simulations numériques, il a pu, par des approches innovantes, révolutionner les systèmes de transmission WDM. Il a battu ainsi successivement onze records mondiaux de vitesse de transmission, en passant de 320 Gigabits / s. à 10 Térabits / s.

NP 62-51/2

En janvier 2000, il a obtenu le « High Speed Award » pour sa contribution au projet de fibre TéraLight, qui est devenu un produit phare d'Alcatal-Câble. Plusieurs millions de kilomètres ont été vendus en l'espace de 3 ans.

Sébastien BIGO est le co-auteur de 25 brevets et de plus de 100 publications dans des journaux scientifiques. Il est membre de l'Alcatel Technical Academy, de L'IEEE et de l'OSA. Il fait partie du comité organisateur du LEOS Annual Meeting et enseigne à l'Ecole Supérieure d'Optique et à la Nouvelle Formation d'Ingénieurs d'Optronique (NFIO), à Orsay.

L'UNATRANS a été très heureuse de remettre le prix FERRIE à ce brillant chercheur, grâce à qui on va pouvoir « surfer » sur internet et recevoir des quantités astronomiques d'information. Elle lui présente ses plus vives félicitations et lui souhaite une brillante réussite dans sa carrière.

DEPOT DE LA GERBE DEVANT LA STELE DU GENERAL FERRIE AU CHAMP DE MARS,

(le 4 décembre 2003).

Comme tous les ans, l'UNATRANS a rendu hommage au Général FERRIE, en venant déposer une gerbe devant la stèle érigée à sa mémoire sur le Champ de Mars à côté de l'ancien laboratoire enterré de radioélectricité et au pied de la Tour Eiffel. On se rappelle qu'il a contribué à sauver cette dernière d'un démontage programmé en y installant des antennes pour des liaisons radioélectriques à longue distance destinées aux transmissions gouvernementales.

Cette année, en l'absence du colonel BOUTHILLIER, Président National de l'UNATRANS, c'est le général FRECHER, anciennement directeur de la communication à la DCTEI, passé depuis en deuxième section et qui a rejoint le Bureau de l'UNATRANS, qui est venu déposer la gerbe. Il a rappelé dans une courte allocution la vie du général FERRIE. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de membres de la famille du général FERRIE et d'un détachement du Groupement de Soutien du fort de Bicêtre (GSB) sous les ordres du chef de bataillon LEMOINE, commandant en second du GSB. Quelques camarades de l'UNATRANS entouraient le général FRECHER.

Un trompette du Bataillon de Soutien de Bicêtre était là pour les sonneries «au garde à vous » et la sonnerie au mort, ce qui a donné à cette cérémonie un peu plus de relief que par le passé.

LES DEVOIRS DU SOLDAT DE FRANCE

►Au service de la France, le soldat est entièrement dévoué en tout temps, en tout lieu.

►Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, si nécessaire au péril de sa vie.

►Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner la population.

►Il obéit aux ordres dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.

►Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.

►Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques et développe sa compétence et sa force morale.

►Membre d'une communauté solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.

►Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.

►Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.

►Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées dans le domaine philosophique, politique et religieux.

►Fier de son engagement, il est toujours et partout un ambassadeur de son régiment, de l'Armée de Terre et de la France.

►Il sert la France et les valeurs universelles dans lesquelles on la reconnaît et qu'elle a diffusées dans le monde entier.

Bernard BREUILLER
D'après les formateurs du CoFAT.

NP 62-51/2

..... ET DES

ASSOCIATIONS

ET DES

AMICALES

DE

l'U.N.A.TRANS

NP 62-51/2

L'ECHO DES ASSOCIATIONS.

(Propos recueillis par le LCL (R) R. LAFONTA).

Nous reprenons ci-dessous quelques informations que nos Associations et Amicales ont bien voulu nous faire parvenir, et nous les en remercions. Mais hélas, beaucoup d'entre elles sont encore muettes. Nous espérons qu'elles se manifesteront la prochaine fois.

AMICALE DES ANCIENS DU GENIE ET DES TRANSMISSIONS DE LA MEUSE

V/Pdt. Claude PAQUIN

Le 4 octobre dernier, comme tous les ans, l'Amicale des anciens du Génie et des Transmissions, en liaison avec la Fédération de Lorraine des anciens du Génie, a participé à la cérémonie du souvenir au monument « à la Gloire du Génie » de la commune des Eparges.

Après une messe, animée par la chorale des chanteurs de la Paix de Verdun, de nombreuses personnalités civiles et militaires se sont retrouvées pour la cérémonie devant le monument glorifiant le Génie, et le général Françoise, président national des amicales de sapeurs, a déposé une gerbe et prononcé une allocution en ces hauts lieux empreints de tant de souffrance.

De nombreuses associations et amicales ont participé à cette commémoration. A côté du président PAQUIN, on remarquait le colonel LATOUR, président honoraire des associations du Génie, le colonel Jacques HUG, délégué général de l'UNATRANS, le président de la Fédération Lorraine des Anciens du Génie DILLENSCHNEIDER, le colonel PIERSON, DMD de la Meuse, originaire des Eparges, le maire d'Eparges, le député DUMONT et de nombreux conseillers régionaux et cantonaux.

Un pot de l'amitié a réuni tous les participants dans la salle communale des Eparges, au cours duquel le colonel HUG a remis la médaille d'honneur des transmissions au président Claude PAQUIN.

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE DE LA REGION PARISIENNE: AORT/RP.

Pdt. Philippe BIBAL.

Le président BIBAL a retracé la mise sur pied de la Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre (CCRAT), et son incidence sur l'évolution attendue des réserves (voir pages 49 et 50).

NP 62-51/2

Il rappelle également, qu'en vertu de la convention signée entre l'armée et l'ANRAT, les activités en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays Bas ouvriront dorénavant le droit au port de l'uniforme pour les réservistes et les honoraires. Il en ira de même pour les réservistes de ces pays venant en France.

Peut-être doit-on voir dans cette évolution le développement d'une véritable armée européenne ?

ASSOCIATION DES TRANSMISSIONS DE LA REGION DE PARIS

Pdt. Bernard BREUILLER.

Lors du dernier conseil national de l'UNATRANS, qui s'est tenu à Montélimar le 14 novembre 2003, le président BREUILLER a fait un certain nombre de propositions. La principale est que chaque association envoie au 24ème congrès de l'UNATRANS, qui aura lieu à l'ESAT le 1er et le 2 octobre 2004, au moins **un représentant porteur du drapeau de l'association.** Cela donnera en effet une aura importante à la prise d'armes qui ne manquera pas d'avoir lieu. A ce propos, le capitaine Francis BEGUIN sera le porte drapeau officiel de l'UNATRANS, en remplacement d'André COLSON, trop pris par ailleurs par ses fonctions municipales.

Il serait également intéressant de pouvoir présenter à cette occasion quelques expositions : outre les matériels anciens de l'Amicale des Transmissions de la Côte d'Azur, ce pourrait être celle que propose l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), celle sur la Guerre d'Algérie de l'Union Nationale des Anciens Combattants, ou celle sur un siècle de gendarmerie en photographies. Le président BREUILLER peut apporter son aide pour faire venir ces expositions.

Notez le prochain Colloque de Participation et Progrès, que préside Pierre PASCALLON, sur « l'Armée de Terre à l'aube du XXIème siècle » qui se tiendra à Paris les 5 et 6 avril 2004, dans une salle de conférence de l'Assemblée Nationale rue St-Dominique.

Le président BREUILLER se dresse toujours pour que l'on combatte le VRAI contre l'erreur et les sottises colportées sur l'Armée : « Propos convenus, clichés, lieux communs envahissent le discours médiatique et les conversations au quotidien », écrit-il.

« La plupart de ceux qui les prononcent savent qu'ils sont faux et ceux qui les écoutent n'en sont pas dupes ! Mais la facilité, la paresse intellectuelle et le conformisme ambiant conduisent à les propager, ou dans le meilleur des cas, à ne pas les démentir. Ainsi s'installent une démission de la pensée et de l'esprit critique et un fatalisme désabusé qui étouffent la faculté d'espérer.

J'en veux pour exemple les sottises et l'amalgame de clichés contradictoires qui continuent de nourrir ***un discours convenu*** dans nos milieux. Le vrai visage de l'Armée et de notre famille, les Transmissions, dément tout ce bric à brac de vieilleries que condamnent les faits réels.

NP 62-51/2

Je forme des vœux, avec force et conviction, pour que chacun d'entre nous résiste à la facilité du sourire poli chaque fois qu'il entendra ces lieux communs, et qu'il rectifie aimablement.

Il n'y a pas davantage de problèmes dans notre institution qu'ailleurs. Notre population est sereine dans son avenir et l'exemple même des valeurs traditionnelles ont fait depuis toujours la renommée internationale de notre pays. Cet exemple que nous donne l'armée et que nous connaissons bien, est ***un symbole*** pour tous nos concitoyens. On l'aura compris ! En puisant en soi la force de refuser les propos convenus, les clichés éculés et les lieux communs infantilisants, chacun de nous contribuera à secouer le fatalisme désabusé.

Retrouver la volonté d'affirmer ce qui est ***vrai contre l'erreur***, même lorsqu'elle semble dominante, c'est retrouver ***la volonté*** tout court et par conséquent ***le chemin de l'espoir.***

ASSOCIATION DES ANCIENS DU 18ème RT.

Pdt. Pierre MATHIEU.

L'Association des Anciens du 18ème RT et son président Pierre MATHIEU ont participé, le 18 septembre 2003, à la remise du drapeau de ce régiment, recréé à Caen le 1er juillet 2003, par le général d'armée Bernard THORETTE au colonel MAURICE, chef de corps de ce nouveau 18ème RT.

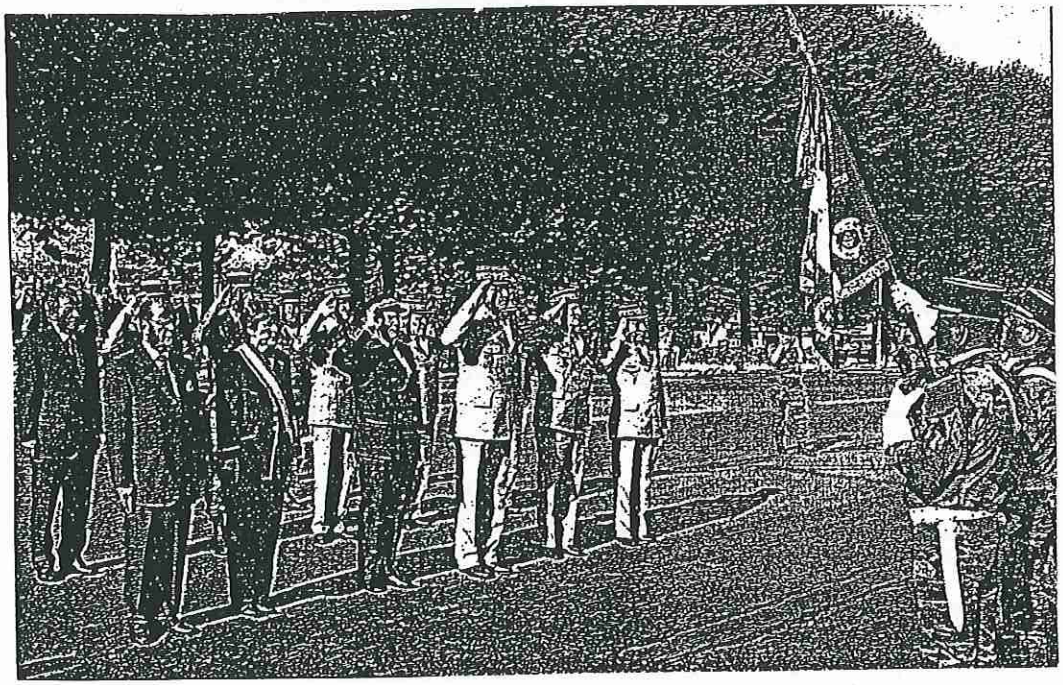

NP 62-51/2

Reprenons quelques dates importantes qui ont marqué la vie de ce régiment :

- 1er janvier 1913 : création du 8ème régiment du génie ;
- juillet 1919 : le 8ème RG, réformé et transféré à Tours, donne naissance à plusieurs formations, dont le 48ème bataillon à Toul ;
- le 10 avril 1923, le 48ème bataillon devient le 18ème régiment du génie ;
- le 23 avril 1925, le colonel ROLLIN, premier chef de corps, reçoit à Nancy le drapeau du régiment ;
- le 15 mai 1942 : création de l'Arme des Transmissions ;
- 1er avril 1947 : Création, à partir du 18ème RG, du régiment de transmissions de Lorraine à deux bataillons, le premier stationnant à Metz et le second à Nancy ;
- 1er avril 1951 : le 18ème régiment de transmissions est reconstitué à partir du 18ème bataillon de Metz et prend garnison à Epinal ;
- 9 juin 1997 : dissolution du 18ème RT à Epinal.

La cérémonie de remise du drapeau s'est déroulée sur la place du Maréchal FOCH à Caen, sous un beau et chaud soleil normand. Plusieurs régiments de transmissions étaient représentés, avec leur drapeau accompagné de la garde de celui-ci, ainsi que quelques associations d'anciens des transmissions et la musique du 8ème RT. Après la remise du drapeau, les troupes ont défilé sur la place Foch.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants se sont retrouvés dans les salons de l'Hôtel de Ville de Caen, installé dans la célèbre Abbaye-aux-Hommes, qui date du 18ème siècle, pour un cocktail préparé et servi par des soldats du 18ème RT. Devant l'entrée et à proximité de très beaux jardins fleuris, la musique des Anciens du 18ème RT, en grande tenue des soldats du 1er empire, a donné une aubade. Puis Mme Brigitte LE BRETHON, députée-maire de Caen, le général d'armée THORETTE et le colonel MAURICE ont prononcé chacun une allocution.

L'UNATRANS était représentée par son président, Claude BOUTHEILLIER, et plusieurs membres du Bureau. Elle souhaite longue et brillante carrière à ce nouveau 18ème RT normand.

AMICALE VOSGIENNE DES ANCIENS DES TRANSMISSIONS : A.V.A.T.

Pdt. Robert DUBOC.

L'Amicale Vosgienne des Anciens des Transmissions a tenu son congrès départemental dans le grand salon de l'Hôtel de Ville de Saint-Dié-des-Vosges, le 5 avril 2003. Environ 70 membres s'étaient déplacés, plus leurs épouses.

NP 62-51/2

Parmi les personnalités invitées, on remarquait :

- monsieur SEARA, maire adjoint de Saint-Dié, représentant Monsieur PIERRET, maire de Saint-Dié retenu,
- madame Lovely CHRETIEN, conseiller régional et conseillère municipale,
- monsieur Michel BOELLE, président du comité de coordination des associations patriotiques de Saint-Dié,
- le chef de bataillon Daniel KLEIN, président de l'Amicale des Anciens du 53ème RT et représentant régional de l'ANRAT.
- l'adjudant HUMANN, représentant le chef de corps du 53ème RT,

Le président DUBOC s'est félicité de la participation importante à cette assemblée, tout en déplorant la diminution du nombre des adhérents due à l'âge de ces derniers et à quelques décès. Il a demandé à tous de faire un effort de recrutement auprès des anciens transmetteurs encore hésitants.

A la fin du congrès, tous les participants, emmenés par l'Harmonie Municipale de Saint-Dié, ont défilé dans les rues de Saint-Dié avec leurs drapeaux pour se rendre au monument aux morts et déposer deux gerbes. Puis de retour à l'Hôtel de Ville, un vin d'honneur leur fut offert et le maire-adjoint prononça une allocution de bienvenue à Saint-Dié. Le président DUBOC lui répondit, puis remit la médaille d'argent d'honneur des transmissions à René HUMBERT. Enfin, un déjeuner à l'hôtel-restaurant du Col du Haut du Bois termina cette journée dans un cadre magnifique.

ASSOCIATION DES TRANSMETTEURS DE L'ESSONNE : ATRE. Pdt. Daniel MANTZER.

L'ATRE diffuse tous les trois mois une revue très bien faite : « RESEAU 91 », avec en première page, le mot du président, qui fait part de réflexions pertinentes inspirées par les nouvelles provenant de la réserve et de sa place au sein de la nation.

L'ATRE avait organisé les 26 et 27 avril 2003 un week-end dans la Sarthe. Les participants avaient rendez-vous à Conlie, à environ 25 km. au nord-ouest du Mans, à l'heure du déjeuner. Après le repas ils visitèrent le Musée de la 2ème Guerre Mondiale, créé par un ouvrier spécialisé de chez Renault, Roger BELLON, qui depuis la libération collectionne avec passion : armes, équipements, uniformes, objets et documents de toutes sortes et même des véhicules, en service à cette époque. Ce musée est implanté dans des locaux municipaux qui ont été adaptés pour cette collection. Par ailleurs, monsieur BELLON, fort doué pour la sculpture sur bois et la confection de gravures, a pendant des années utilisé ses loisirs à confectionner des scènes telles qu'il avait pu les vivre à la libération. C'est lui-même qui servit de guide pour cette visite, en rappelant de nombreuses anecdotes sur la manière dont il avait pu constituer ce témoignage du passé.

Sur le chemin de l'hôtel, les participants visitèrent une ancienne petite chapelle avec des fresques peintes des 13ème et 14ème siècle en excellent état de conservation, puis un ancien moulin à eau sur la Vègre.

NP 62-51/2

Le lendemain matin, après un approvisionnement en rillettes du Mans dans une charcuterie renommée, le circuit se poursuivit par le Musée Automobile de la Sarthe, créé en 1961 à côté du fameux circuit des 24 heures du Mans. On y retrouve, bien sûr, toutes les marques mythiques qui ont fait le succès de la course automobile, mais aussi l'historique d'un siècle d'évolution technique avec les détails des organes mécaniques qui furent utilisés au fur et à mesure pour accroître la vitesse et l'endurance des voitures. Des maquettes animées, des robots, des jeux interactifs, des murs d'images mobiles et des galeries de portrait jalonnent le parcours. On y croise 120 véhicules, dont une vingtaine de motos et quelques modèles de voitures victorieuses sur le circuit des 24 heures.

Un agréable déjeuner dans le vieux Mans permit au groupe de se quitter dans une ambiance euphorique.

En liaison avec l'Association des Officiers de Réserve de l'Essonne, l'ATRE a organisé le 15 juin 2003 une visite du Stade de France. Pour s'y rendre, les participants ont emprunté un petit bateau-mouche qui les a amené du bassin de la Villette au pied du stade de France par le canal St-Martin, le canal de l'Ourcq et enfin le canal St-Denis.

La visite a commencé par l'historique de la construction de ce stade, l'explication des techniques utilisées qui permettent la transformation de celui-ci, selon les rencontres, en terrain de foot ou en stade d'athlétisme. Puis on a pu voir le centre de secours, les accès directs et le boulevard circulaire souterrain qui peuvent être empruntés par de gros véhicules, et enfin les coulisses et les vestiaires, dont celui occupé un soir de 1998 par une équipe de France championne du monde. Les noms des joueurs sont inscrits sur chacune des places occupées par ces derniers. On ressortit par la salle d'échauffement et le couloir qui mène les joueurs sur le terrain.

Bravo à l'ATRE pour ces sorties, toutes très agréables et instructives, et pour ses bulletins émaillés de nombreuses photos, quelquefois en couleur.

AMICALE DES ANCIENS DU 45ème RT ET DES TRANSMETTEURS DE DROME-ARDECHE.

Pdt. Honoré MAILLET.

C'est le président MAILLET qui a organisé le conseil national sud de l'UNATRANS à Montélimar, le 14 novembre 2003. Une salle nous fut réservée dans l'espace MISTRAL, à quelques minutes à pied de la gare, face à un parking de bonnes dimensions. Les membres de l'UNATRANS furent accueillis avec un café et des viennoiseries, avant d'assister à une messe dite par l'aumônier du 45ème RT, à la mémoire de notre camarade le colonel CHAMEYRAT, président de l'Amicale des Transmetteurs de Provence, décédé cet été.

Un excellent déjeuner, dans un grand restaurant en face de la gare, permit aux membres de se reposer un peu avant de reprendre les débats l'après-midi. Tout cela a fait de ce Conseil National une rencontre qui a eu beaucoup de tenue et où tout le monde a pu s'exprimer (voir le compte rendu de ce conseil page 45).

NP 62-51/2

AMICALE DES ANCIENS DU 38ème RT.
Pdt. Jean-Pierre HERARD.

L'amicale des anciens du 38ème RT a tenu son assemblée générale le 23 novembre 2003, à la caserne Corbineau à Laval, où était implanté ce régiment avant sa dissolution et où est cantonné à présent le 42ème RT.

A l'issue de l'assemblée, les anciens du 38ème RT ont rejoint le parvis de l'hôtel de ville de Laval, où s'est déroulée la cérémonie de remise du drapeau du régiment à l'amicale des anciens, en présence d'autres drapeaux d'associations patriotiques et d'environ 200 personnes.

C'est madame Jacqueline MORIN, veuve de militaire et marraine du régiment qui a déroulé le drapeau et la remis entre les mains du général DE COUX, ancien chef de corps du 38ème RT et fondateur de l'amicale, puis l'aumônier du 42ème RT a béni le drapeau. Enfin, après lui avoir rendu les honneurs, le général DE COUX et le colonel HUG, délégué général de l'UNATRANS, remettaient le drapeau au président de l'amicale : Jean-Pierre HERARD, qui prononçait une allocution.

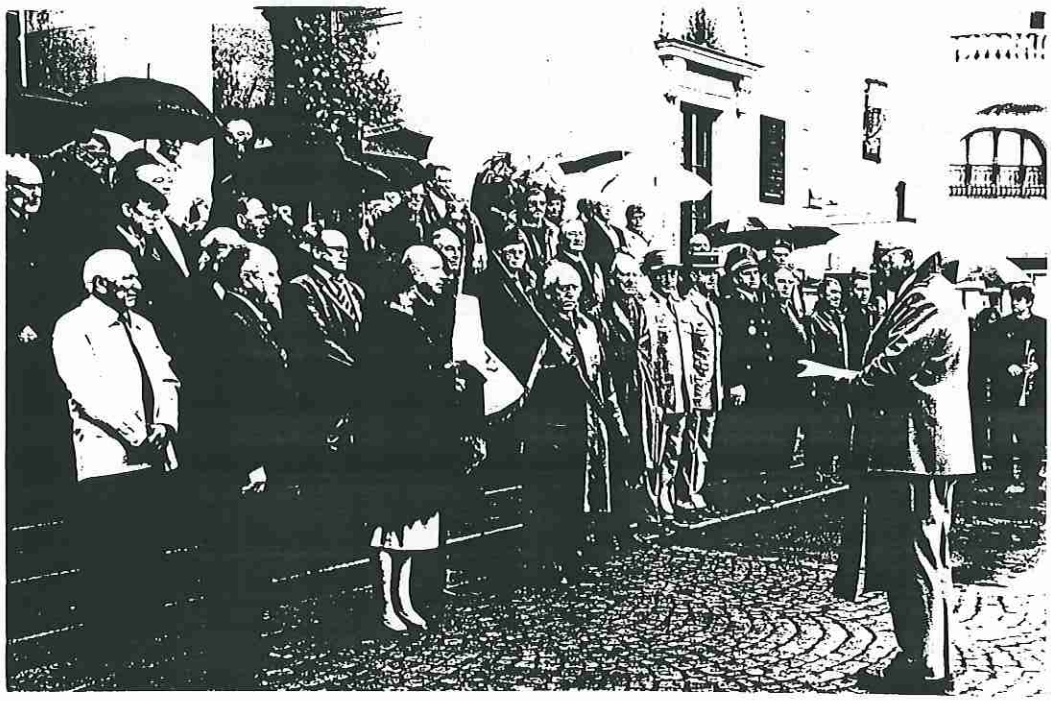

Ensuite le cortège s'est rendu au square FOCH, pour déposer une gerbe au monument aux morts. Enfin, tout le monde est retourné au quartier Corbineau, pour un vin d'honneur offert par le 42ème RT, au cours duquel le colonel HUG a remis la médaille d'argent d'honneur des transmissions. Un repas dansant a clos cette journée dans une bonne ambiance conviviale.

Le colonel HUG

NP 62-51/2

AMICALE DES TRANSMETTEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Pdt. Christian DARD.

L'amicale comprend une vingtaine d'adhérents. Cet effectif reste stable depuis ces cinq dernières années; les quelques départs occasionnés par le vieillissement de la population ont été remplacés par l'arrivée de nouveaux adhérents en quantité équivalente.

Il y a deux limites à nos activités. D'une part la région n'offre qu'un nombre limité de sites intéressants à visiter et assez proches pour s'y rendre. Et d'autre part, notre effectif restreint ne nous permet pas d'affréter un bus pour nous rendre sur des sites plus éloignés.

La solution est de se regrouper avec d'autres associations pour organiser certaines sorties éloignées , ce que nous avons fait.

Grâce à Robert PITON nous sommes désormais associés aux sorties organisées par l'Amicale des Anciens de l'Armée de l'Air. Le 2 décembre dernier, quelques uns d'entre nous ont ainsi pu visiter le site d'AIRBUS à Toulouse.

Un contact a aussi été établi avec la Fédération des Handicapés du Poumon de Nîmes. Une sortie avait été organisée par cette association, le 14 juin 2003, mais elle a dû être annulée faute de participants en nombre suffisant. Nous ne sommes pas les seuls à être confrontés à ce genre de situation.

En 2003, les activités propres à l'Amicale des transmetteurs du Languedoc-Roussillon ont été les suivantes :

- 14 février: assemblée générale à Lattes;
- 11 avril : visite des sources PERRIER ;
- 11 octobre: Saint-Gabriel à Vic-la-Gardiole, avec la participation de la mairie.

Pour 2004, les prévisions d'activités sont les suivantes :

- 21 février : assemblée générale à Palavas ou à la Grande Motte, selon la disponibilité du restaurant ;
- en avril: organisation d'une visite du site de l'Aérospatiale à Toulouse, en proposant à d'autres associations de profiter du voyage, pour être en nombre suffisant afin de pouvoir affréter un car ;
- 1er et 2 octobre: participation au 24ème congrès national de l'UNATRANS à l'ESAT.

==========

REMISE DU DRAPEAU À L'AMICALE DES ANCIENS DU 53°RT

au Quartier Tr. de Beaulieu à LUNÉVILLE

C'est une cérémonie placée sous la présidence du général de division BAGARIA, commandant l'ESAT et ancien commandant de la BTAC qui s'est déroulée le 18 décembre dernier au quartier de Beaulieu à Lunéville.

Au cours de celle-ci, le général VARENNE-PAQUET, actuel commandant de la BTAC, recevait des mains du général BAGARIA, la croix d'officier de l'Ordre National du Mérite. Après un défilé irréprochable du Grand 5.3, le général BAGARIA inaugurait la Maison de Traditions du régiment où l'amicale des anciens du régiment aura son bureau.

Puis au mess, avant l'apéritif, l'aumônier du régiment bénissait le drapeau de l'amicale avant qu'il ne soit remis par le colonel GENETEL chef de corps, au président de l'amicale, le commandant KLEIN.

NP 62-51/2

Allocution du président de 1'Amicale des Anciens du 53
en date du 18 décembre 2003

L'amour porté au métier des armes ne s'éteint pas à l'âge de la retraite. Pour preuve, ma présence quasi quotidienne au sein de votre régiment, qui fut celui de ma première et dernière affectation au cours de cette longue pérégrination que représentent trente huit années de service. Cet amour doit être partagé, puisque le Colonel BURLETT m'a en son temps, demandé de fonder l'amicale des Anciens. En ce jour immémorable, ce sentiment se poursuit, se conforte car le Colonel GÉNÉTEL, votre chef- de corps nous fait présent du signe de ralliement sans lequel notre association n'avait pas d'identité. Oui, mon colonel, votre amour des us et traditions va au devant des désirs qu'on ne pouvait exprimer.

On reconnaît bien là le souci du chef: le bien-être des troupes. Mais la bienfaisance de cette brillante formation que représente le 53ème Régiment de Transmissions, ne s'arrête pas en si bon chemin. En effet, pour bien montrer que nous appartenons toujours à la famille, si vous me permettez cette expression, vous nous accordez un local et quel local ! au sein de la Maison des Traditions. Ce droit d'asile, nous nous engageons à l'utiliser au bénéfice du régiment, non seulement au titre de président de l'amicale, mais à travers elle au titre de l'Union Nationale des Transmissions représentée ici par le colonel HUG, ainsi que pour les activités de l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre, ANRAT, représentée céans par le colonel LHERMITTE, son président. Cette nouvelle association, qui répond aux souhaits du chef d'État-major de l'Armée de terre qui lui apporte tout son soutien, et dont je suis le délégué pour la région LORRAINE vous apporteront un soutien direct pour votre quête de réservistes, voire de contrats d'engagements dans des spécialités rares, dans ce seul but : le rajeunissement de la troupe. Et par là engendrer les vocations futures.

Qu'il me soit permis de profiter de ce temps de parole pour remercier le Général BAGARIA qui a doté notre amicale d'un moyen informatique Ainsi nous nous trouvons moins déconnectés, nous, les radios de MONTSABERT, les monteurs-fil de Monte-Cassino, ou encore les VHF des générations QRTH.

En fait c'est le général CRUVEILLE, ancien inspecteur de l'Arme et président d'honneur de notre amicale qui en tant qu'ancien chef de corps du 53ème RT a reçu le drapeau régimentaire à Fribourg.

Parrainer le nôtre, lui revenait de droit. Se relevant d'une douloureuse et longue intervention, il ne peut effectuer le déplacement. Il est très peiné de ne pas se trouver parmi nous, mais satisfait que vous assuriez ce rôle, mon général pour les diverses raisons que vous savez., vous l'ancien de Fribourg.

Il va de soi, mon général, mon colonel, que vous pouvez compter sur notre soutien indéfectible. Nous sommes prêts à participer à vos côtés à la défense de la Patrie, si le besoin s'en faisait sentir. Ce que bien sûr, nous ne souhaitons pas, amoureux de la paix que nous sommes, comme tous les militaires d'ailleurs, Nous estimons que là est notre devoir. Pour l'instant, notre aide peut se concrétiser de mille façons, dans les rapports Arrnée-Jeunesse, Armée-Nation auprès des autorités locales, bref sous l'égide de notre saint patron Saint-Gabriel, nous nous engageons à le porter avec courage, fierté et honneur dans le respect de nos morts, le destin de la France et le renom du 53ème Régiment de transmissions et bien sûr à travers lui l'UNATRANS et l'ANRAT , j'en fais ici le serment.

Un dernier mot pour conclure, nos félicitations au général VARENNE-PAQUET pour la décoration reçue ce jour. Félicitations les plus vives au nom des Anciens avec à leur tête le général CRUVEILLE, et au nom du Groupement des sociétés militaires et patriotiques du Lunévillois.

Col HUG

NP 62-51/2

L'Amicale des ANCIENS TRANSMETTEURS DE PROVENCE EST EN DEUIL

L'Union nationale des associations des transmissions est aussi en deuil

Le colonel Pierre CHAMEYRAT nous a quitté, enlevé à l'affection des siens , il y a quelques semaines, par une très grave maladie .
L'UNATRANS était représenté aux obsèques à Marseille par son délégué général le colonel HUG, et le LCL DARD président de l'Amicale du Languedoc-Roussillon.

Pierre était président de l'Amicale des transmetteurs de Provence depuis 1999 et il avait accepté avec joie de prendre cette charge après une carrière militaire bien remplie.
Sursitaire en 1951, après avoir suivi le peloton EOR 602 à Ben Aknoun , il est nommé aspirant de réserve le 15 juin 1956.
Affecté à OUJDA au 54 BT, puis à ABOUKIR et GERTOUFA, il est admis à servir en situation d'activité pour une durée d'un an avec le grade de sous-lieutenant de réserve.
Après avoir rejoint l'EAT de Montargis, il est muté au commandement du 42° RT à RASTASTT, et intégré dans l'armée d'active le 10 novembre 1960 comme lieutenant.
Muté à l'EMSST, il est inscrit au grade de capitaine le 1 octobre 1954.
lL prend le commandement de la 1ère compagnie du 57ème BT de la 7ème division de Mulhouse le 1 janvier 1967.
Après avoir rejoint une nouvelle fois l'EAT DE MONTARGIS le 1 septembre 1970, il est promu chef de bataillon le 1er octobre 1973 et est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le 21 octobre
.Lieutenant-colonel en 1978, affecté au groupement de transmissions de terre 815 à PAPEETE en mai 1979, il quitte la Polynésie le 7 juillet 1981 pour rejoindre le 45ème RT à Marseille et le 3 octobre il part à la retraite.

Rendu à la vie civile, il ne pouvait rester sans activité, de 1982 à 1985, il est un des cadres de la Société TESSE, puis de 1986 à 1996, il est chef administrateur d'écoles privées.

Citations à l'ordre du régiment
Chef de section radio plein d'allant, dont le comportement a été remarqué au cours de nombreuses opérations. Les 23 et 24 novembre 1956, lors de l'attaque des fermes de SAINT-HYPPOLITE, il est entré résolument à la tête d'un groupe de combat dans une ferme attaquée. Après avoir essuyé le feu des hors -la-loi, il a par son action énergique, obligé ceux-ci à abandonner le terrain.
Cette citation comporte l'attribution de la "Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze".

Citation à l'ordre de la brigade (le 5/11/1959)
Jeune officier, excellent technicien, d'un dévouement et d'une conscience remarquable, qui comme chef de centre de la 4ème division d'infanterie motorisée, a pendant plus de deux ans très efficacement contribué au bon fonctionnement des liaisons opérationnelles et territoriales de cette grande unité. A en outre fait preuve de ses capacités, de son énergie et de sang froid comme officier de transmissions de groupement au cours des opérations de mai 1957 dans le DJEBEL NADOR et dans la région d'AFLOU.
Cette citation comporte l'attribution de la "Croix de la valeur militaire avec étole de bronze".

Quand l'Amicale des Transmetteurs de Provence rejoint la toute JEUNE UNATRANS, Pierre nous soutient, assiste aux Conseils nationaux et assemblées générales, nous reçoit à Marseille, avec efficacité, gentillesse et amitié.
Pierre tu as bien servi ton pays, tu as été fidèle en amitié et en tout.
Là où tu es, repose en paix.

Le président BOUTHILLIER.

HISTOIRE

NP 62-51/2

LA GENDARMERIE DANS LA DRÔLE DE GUERRE ET LE DÉSASTRE DE 1940

Nous publions la suite de l'article du général (CR) Louis Beaudonnet, trésorier de l'ANOCR, article commencé dans le numéro de décembre 2002 de notre bulletin...

A l'instant du Blitzkrieg.

Avec le déclenchement du Plan Jaune, le vendredi 10 mai au matin, le réveil sera brutal. Une fois passée l'euphorie du franchissement de la frontière belge, la manœuvre Dyle du général Gamelin ne connaît que des déboires, qu'il s'agisse de la VIIème Armée du général Giraud dépêchée en Hollande ou de la 1ère armée du général Blanchard qui ne se rétablira que difficilement sur le plateau de Gembloux.

Ensuite, il y aura pire encore, avec la IXème Armée du général Corap, qui sera bousculée avant d'avoir pu s'installer sur la Meuse à Dinant.

De là, le désastre gagnera la IIème Armée du général Huntzinger dont le front sera rompu à Sedan de façon irrémédiable. Ce n'est qu'à grand peine qu'on s'installera sur une seconde position entre la Chiers et l'Aisne au lendemain du 13 mai.

Dans ce scénario catastrophique, le 45ème bataillon de chars sera parmi les formations de combat de la gendarmerie, le premier à être confronté avec les piqués des Stukas et le débouché des Panzers.

En attente au camp de Châlons, il sera, dès l'ouverture de la brèche, poussé en toute hâte avec la 3ème division cuirassée sur Vouziers et Stenay. Engagé contre le régiment Großdeutschland dans la bataille de Stone, il s'affrontera furieusement à lui au Mont-de-Dieu et aux Besaces, dont les positions seront reprises plusieurs fois.

Ses équipages se retrouveront encore sur la ligne de feu du 25 au 31 mai autour de Bault-aux-Bois et de Grandpré.

Malgré les pertes subies précédemment, le bataillon prendra part ensuite le 9 juin avec le même panache aux combats de Perthes, de Juniville-le-Retourné et de la ferme de Moscou. Après un autre coup d'arrêt à hauteur de Mourmelon, le 12 juin, et un dernier freinage vers Montbard, le 16 juin, toute résistance cessera définitivement le 17 juin, munitions et carburant épuisés.

Au total, 34 de ses hommes ont payé de leur vie leur acharnement et 59 d'entre eux ont été gravement blessés.

La tâche des gendarmes prévôtaux, au lendemain de la percée des Ardennes par les blindés de Guderian, ne demandera pas moins d'abnégation que celle des combattants.

« Arrêter la débâcle par tous les moyens » dira le général Huntzinger au colonel Serin, commandant la prévôté de la IIème Armée et à son adjoint le lieutenant-colonel Blanchard. Cet ordre, le général Gransard le répètera dans les mêmes termes, ou presque, au chef d'escadron Guy Prévôt, responsable de la Prévôté du 10ème corps, comme aux officiers chargés de la sécurité de la Zone des étapes.

Ces instructions, on les transmettra aussi au colonel Martin, le chef de corps de la Légion de gendarmerie de Châlons-sur-Marne et au capitaine Maillard de la section de Vouziers.

Cependant l'essentiel de la manœuvre d'interception des fuyards reviendra à la 41ème compagnie motocycliste de la 1ère légion de GRM, une formation aussi solide que son chef et qui comporte beaucoup d'anciens de Bouzonville.

A ses côtés, on adjoindra la compagnie du capitaine Chapuis, dont la réputation est comparable. Grâce à leur coopération exemplaire et au renfort du peloton 16/1 du lieutenant Georger, ce sont près de
14 000 hommes des 55ème et 71ème division d'infanterie, que l'on réussira à ramener vers les centres de récupération des isolés du quartier Mazagran à Vouzier ou de la caserne Niel à Verdun.

Plus à l'ouest où la rupture du front de l'Armée Corap sur la Meuse de Dinant ouvre à l'ennemi la trouée de Chimay, c'est la prévôté du IIème Corps d'Armée, celui du général Martin, qui sera chargée du recueil des troupes dispersées. Elle s'y emploiera de son mieux avec la 9ème compagnie de GRM d'Hirson qu'appuieront ensuite la 70ème compagnie d'Abbeville et le peloton 31/20.

Après l'anéantissement du PC du général Giraud, le 19 mai, près de Capelle, cette mission de sécurité se poursuivra au profit de la nouvelle VIIème Armée du général Frère. Ce sont ces éléments qui jalonneront les replis successifs de son état-major vers la Marne à Meaux, la Seine à Melun et la Loire à Chateauneuf.

La défense des ponts.

Quand la poussée ennemie se tournera du sud vers l'ouest, en menaçant d'enveloppement les arrières du Groupe d'Armées du général Billote, ce sont six compagnies motorisées de la GRM qui seront chargées sur la Somme d'essayer d'en couvrir les points les plus névralgiques.

La compagnie 14/1 du capitaine Lafitte issue des pelotons frontières de Longeville-lès-Saint-Avold, y sera chargée le 21 mai, des ponts de Nolette. C'est là que sa brillante attitude au feu la fera citer à l'ordre de la division. Repoussée vers le nord par un important détachement ennemi, elle continuera d'en freiner au mieux la progression aux côtés des compagnies 7/20 de Sarreguemines, 2/20 de Bouzonville, 6/10 de Condé sur l'Escault, 2/4 de Dreux, 3/4 de Bernay. Certains de ces gens réussiront encore dans la poche de Dunkerque à s'embarquer pour l'Angleterre. De Plymouth, ils viendront se battre à nouveau sur la Loire et sur l'Indre.

Dans l'angoisse subite qui s'emparera de la capitale le 15 mai, lorsqu'on apprendra que les Allemands approchent de Laon, c'est aux quelques réserves disponibles de la division mixte du général Gest, qu'il sera fait en priorité appel pour constituer un front de couverture de Paris. Le lieutenant-colonel Pellegrin de la XXIème légion de GRM en commandera le secteur nord-est.

C'est dans l'ultime baroud d'arrière-garde que les ponts d'Ormoy, de Montureux et de Bauley seront confiés aux gendarmes de ces brigades, et ceux de Jussey à des prévôts. Lors des combats sur la Loire, les prévôtaux du 24ème Corps d'armée et les gendarmes locaux tiendront jusqu'à la destruction les ponts de Sully, pour permettre aux troupes du général Faugère de se rétablir en position défensive sur la rive gauche du fleuve.
Ce coup d'arrêt marqué par le 32ème RI, avec une détermination comparable à celle des Cadets de Saumur, comptera le 17 juin de nombreux morts. Après, les dernières actions retardatrices de ces temps de misère seront sans doute celles d'Argenton-sur-Creuse où le chef d'escadron Henry, du

NP 62-51/2

groupement de Châteauroux, ne veut pas accepter la défaite; 11 de ses gendarmes seront tués en défendant les points de franchissement de l'Indre et de la Creuse.

L'hallali du Plan Rouge.

Une fois la bataille pour Dunkerque achevée, le Haut Commandement adverse ne tardera pas à engager le temps suivant de sa manœuvre.

La mise en oeuvre du Plan rouge débutera le 6 juin par une poussée du général Von Kleist, de la Somme vers la Basse Seine. Celle-ci sera complétée le 9 juin par une attaque en force du général Guderian en Champagne, qui, en se développant vers le plateau de Langres, coupera définitivement les forces du général Huntzinger de celles du général Pretelat.

Avec la menace, qui pèse désormais sur le flanc gauche et les arrières du groupe d'Armées de l'Est, le général Weygand n'hésitera plus, le 12 juin, à prescrire un repli sur les Vosges, un mouvement qui affecte à la fois la 3ème Armée du général Conde autour de Metz, la 5ème Armée du général Bourret sur le Rhin et la 8lème Armée du général Laure en Haute Alsace.

Sur la ligne Maginot, on ne laissera en place que les équipages d'ouvrages, pendant qu'à l'abri de cette croûte, grandes unités et troupes d'intervalle gagneront de leur mieux les cimes du Donon et des ballons d'Alsace, ou les vallées supérieures de la Moselle et de la Meurthe, une parade, que l'on verra encore obérée par le franchissement du Rhin à Breisach les jours suivants. Durant cette manœuvre délicate, prévôtés et compagnies de la Garde Républicaine Mobile, avec leurs motocyclistes et leurs fourgons-cars A.G.R., tiendront une place importante. Au milieu d'une infanterie bataillant en ordre dispersé, gendarmes et gardes joueront tour à tour le rôle d'élément de renseignement, de détachement de circulation routière et de force de protection des PC de grandes unités.

Les replis.

Dans la zone de la 5ème Armée, le général Nicolet donnera le premier signal de cette esquive, avec l'évacuation des 91 détenus de la prison de Sarrebourg sur le fort des Arches à Epinal. Ensuite, le 14 juin, il lui faudra, avec le chef d'escadron Leguennec, procéder à un recueil à la sauvette de la gendarmerie et de la police de Strasbourg.

La besogne ne manquera point avec ces troupes éparses qui sont, à tort ou à raison, rameutées sur cette modeste ville de garnison. En plus des éléments de QG de deux états-majors d'Armée, on verra arriver, hélas, tous les éclopés d'une bataille qui ne sera plus qu'un sursis, lorsque le maréchal Pétain aura annoncé, le 17 juin, sa demande d'armistice.

Aussi, au moment de quitter Wangenbourg pour l'arrière, le général Bourret a-t-il dépêché vers le sud, avant que la nasse ne se referme, le chef d'escadron Robelin.

C'est à cet officier de gendarmerie, dont il avait fait son directeur de cabinet, qu'il confiera toutes les archives qu'il ne veut ni détruire, ni voir tomber entre les mains de l'ennemi.

A Metz, dès le 13 juin, le général Conde a décidé que la ville ne serait pas défendue. Le chef d'escadron Valty a déjà reçu, la veille, mission d'évacuer registres et matériels de son groupement sur le Mans. Officiers et personnels des compagnies de Boulay et de Thionville ont à rejoindre ceux

NP 62-51/2

du chef-lieu pour être dirigés sur Charolles par la route ou la voie ferrée, avec le 68ème Régiment régional.

Ceux des arrondissements de Château-Salins, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines auront Lunéville comme premier point de ralliement. C'est là, le 14 juin, vers 13 heures, que le Commandant de Groupement, après avoir mis la clé sous la porte de son bureau du 7 de la rue aux Ours, s'en ira prendre congé du préfet Bourrat, qui reste seul en arrière-garde.

En même temps, un large nuage de fumée noire, dû aux premiers incendies du dépôt de Woippy, enserre pour longtemps la ville, à la façon d'un voile funèbre. Quant au préfet Bosney, à Nancy, il fut un peu plus heureux, puisqu'il réussit à garder avec lui une vingtaine de gendarmes sur les 233 personnels en poste en Meurthe et Moselle.

Dans cette atmosphère d'abandon, on veut encore espérer qu'en tenant le plus longtemps possible, on évitera au moins, comme les défenseurs de Belfort et de Bitche en 1871, les rigueurs de la captivité. Aussi combine-t-on au mieux coups d'arrêt et dérobades, dans l'espoir de gagner le maximum de délais.

C'est comme cela que le 18 juin, le GRCA 23 du chef d'escadron de Saint Sernin, renforcé d'un peloton de la compagnie de G.R.M. du capitaine Roux, s'accrochera farouchement au village de Xertigny en avant d'Épinal. Comme les légionnaires de Camerone, les défenseurs de ce point d'appui se battront, commandant en tête, jusqu'au sacrifice suprême. Les gardes ne devront qu'à leur position en soutien, de pouvoir tirer leur épingle du jeu.

Plus à l'ouest, le groupement Dubuisson, avec l'état-major du 42ème Corps et les restes de ses. huit divisions, issues pour la plupart de la 2ème Armée, connaîtra, lui aussi, une situation difficile. C'est à son prévôt, le chef d'escadron Poignant, que reviendra le 18 juin, la tâche de dégager le carrefour de Thuilley-aux-Groseilles. Cette percée n'empêchera pas pour autant l'encerclement complet du groupement et sa reddition aux forces du général Busch, le samedi 22 juin. Accepté en échange des honneurs de la guerre, cet accord ne sera à l'épreuve qu'un marché de dupe, et tout ce monde se verra, sans le moindre égard, dirigé vers l'Allemagne.

Dans les autres secteurs du réduit vosgien, on ne sera pas beaucoup plus heureux, et seules quelques formations isolées tiendront encore la campagne au jour fatidique de l'armistice. Regroupé le 20 juin au nord de Saint-Dié, autour de la Pimpierre et de la Ferme des Hauts, l'état-major de la 3ème Armée livrera là ses dernières escarmouches, sous l'égide de son prévôt, le général Picquet.

Après cet ultime passe d'armes, il faudra se soumettre aux oukases de l'adversaire, en entraînant dans cette fin douloureuse, les 75 000 rescapés des 12ème et 20ème Corps d'armée.

Le général Bourret, dont le quartier général s'est partagé avec quelques éléments résiduels entre le Haut-du-Poirot et les Fourneaux avec le général Nicolet, n'échappera point non plus à ce triste sort.

Quant au 21ème Corps d'armée du général Flavigny pris au piège autour de Vaudémont et de sa colline inspirée, il lui faudra aussi accepter le diktat d'antagonistes qui exciperont indûment le 23 juin des stipulations signées à Rethondes. A la 8ème Armée, on se battra encore à Gérardmer le 21 juin, où s'est établi avec le général Misserey, le PC du 13ème Corps. La prévôté du chef d'escadron Lançon et la compagnie de G.R.M. du capitaine Roux, dont un des pelotons a été passablement étrillé à Xertigny, feront partie de ses derniers défenseurs.

NP 62-51/2

Le 22 juin, c'est à La Bresse que se tireront les dernières cartouches, avec la prévôté du 44ème Corps d'Armée et les pelotons de G.R.M. de la compagnie du capitaine Tauran, autour du PC du général Laure. Le lieutenant Paris et quelques-uns de ses hommes réussiront ensuite à gagner la forêt du Grand Ventron où, avec de nombreux isolés, ils tiendront jusqu'au 26 juin. Ils n'échapperont point cependant à la captivité, comme les défenseurs de la Ligne Maginot, ou le 43ème Corps d'Armée du général Lescanne, qui n'avait baissé pavillon dans le secteur du Donon que le 23 juin à 8 h 40 alors que l'armistice était signé le 22 juin à Rethondes avec les Allemands et le sera le 24 juin à Rome avec les Italiens.

La Gendarmerie départementale.

Cependant, dans ce « blitz », les militaires les plus malheureux seront bien ces gendarmes départementaux, qu'on n'imaginait pas aux prises avec une telle galère. Maintenues sensiblement dans leur organisation du temps de paix, leurs brigades rurales devront à la fois assurer jusqu'au bout leur mission d'encadrement des populations et se replier, avant d'être prises dans la zone des combats. Ensuite, il leur faudra partager sur les routes d'un exode sans fin, la misère des réfugiés et les dangers des derniers éléments retardateurs.

Ce retrait des zones, où risque de pénétrer l'ennemi, commencera le 12 mai, avec celui du Groupement des Ardennes, dont tous les personnels seront lancés à l'aventure en direction du sud, sans être certains que les Allemands ne seront pas avant eux à leur point de regroupement. Ce sera, entre autres, le cas des militaires de la Compagnie de Rocroi.

A ces combats pour l'honneur, la Gendarmerie départementale avait été, en maints endroits du territoire, tout aussi étroitement mêlée. Si le 14 juin le général Weygand avait mis un terme au repli systématique des brigades qui allaient désormais tomber dans les mains de l'ennemi, personne n'avait eu pour autant l'idée de se soustraire aux aléas du moment. Aussi, nos Gendarmes ruraux seront-ils souvent, dans cette stratégie de l'esquive et de la peau de chagrin, le dernier jalon sur lequel on compte pour se renseigner ou gagner des délais.

Le 25 juin à 0 h 35, lorsque sonnera le cessez-le-feu accepté à Rethondes trois jours avant, la Gendarmerie devra, en plus de ses 377 militaires tués au combat, déplorer plus de 1000 blessés. Elle ne comptera par contre que 5 000 prisonniers parmi le million et demi de captifs qui s'en iront Outre Rhin. La Commission d'armistice de Wiesbaden sera évidemment peu portée à lui faire des concessions.

Si l'on admet de maintenir le quadrillage de la Gendarmerie départementale, la Garde Républicaine Mobile sera fort malmenée. Ses effectifs seront ramenés à 6.000 hommes, que l'on inclura dans ceux de la Cavalerie et du Train. Aux combattant de l'honneur succèderont des forces de police civiles dont l'organisation perdure aujourd'hui avec les C.R.S. Une page restait néanmoins ouverte pour la revanche dans les feuillets de l'Histoire. Les lignes en ont été par la suite bien remplies.

La Résistance.

L'un des premiers alinéas en sera celui de la participation à la Résistance: 10 officiers, 330 sous-officiers y paieront cette contribution du sacrifice de leur vie.

Il y aura également les événements d'Afrique du Nord de novembre 1942, durant lesquels les 7ème et 81ème Régiments de la Garde seront durement engagés, sur la dorsale tunisienne de Medjez el Bab.

NP 62-51/2

Bien des militaires en service en Algérie ou au Maroc participeront ensuite à l'encadrement des troupes du Corps expéditionnaire d'Italie ou de la 1ère Armée française.

Après le débarquement de Provence, on inscrira encore au Journal des Marches et Opérations les actions vigoureuses du Groupement Thiolet dans la bataille de l'Allier ou des cimes des Vosges.

On ne saurait oublier non plus le Groupement Daucourt, du 41ème Régiment de la Garde, dont je ferai partie, et qui entrera dans Metz en novembre 1944 avec les Chasseurs lorrains, derrière le 20ème Corps US. Ces hommes seront de ceux qui se battront aussi devant Strasbourg le 5 janvier 1945. Quatorze officiers, huit cents sous-officiers s'étaient ainsi ajoutés au martyrologe initial du printemps de 1940, quand surviendra l'heure de la capitulation nazie du 8 mai 1945.

L. Beaudonnet

PRESIDENT	ASSOCIATION	ADRESSE	CODE P / VILLE	TÉLÉPHONE	EMail
BERNARD J M Cne	Le Lien des Télécoms	82, grande rue Charles De Gaulle	94130 NOGENT SUR MARNE	01 48 75 73 52	btilgendidf@wanadoo.
BIBAL Philippe COL	Ass Officiers de Réserve Trans Région Parisienne	40, rue Albert Thomas	75010 PARIS	01 42 08 03 71	bibal@club-internet.fr
BOUTRY Christian M	Ass S/off de Réserve des Trans de l'Ile de France	CFNP - 7, rue de Chartres	92200 NEUILLY SUR SEINE	01 41 43 25 10	cfnp@free.fr
BREUILLER Bernard Mr	Ass des Transmissions de la Région de Paris	BP 221- 20 , avenue Maréchal Foch	43006 LE PUY-EN-VELAY	04 71 02 61 62	
COUTURIER Roger ADC	Am des Transmissions de Lorraine	8 ,rue du Bois Le Duc	54500 VENDOEUVRE LES NCY	03 83 44 43 81	
DARD Christian LCL	Am Transmetteurs du Languedoc-Roussillon	324, avenue de Ganges	34090 MONTPELLIER	04 67 54 24 51	
DARRIET Raoul COL	Am des Transmissions de la Côte d'Azur	730, chemin de Ste Hélène	06390 CONTES	04 93 79 23 15	
DEDIEU Jean-François LCL	Ass des Transmetteurs d'Alsace	1, rue de Charmes	67300 SCHILTIGHEIM	03 88 18 89 43	jeanfrancoisfree.fr
FAVASULI ADC	Am des Anciens du 28° RT	Quartier de Bange	63505 ISSOIRE		
DUBOC Robert ADC	Am Vosgienne des Anc des Transmissions	37, rue Côte Champion	88000 EPINAL	03 29 35 35 74	
FREIBURGER Roland	Association des anciens du 152° BT	168, route de Belfort	68200 MULHOUSE DORNACH	06 08 86 75 25	
GAUTHIER Claude Col*	Ass des rés du Chiffre et de l'Information	36, rue d'Estienne d'Orves	93110 ROSNY SOUS BOIS	01 45 28 21 21	
GUITTARD Raymond Col	Association des Anciens de l'ESOAT	0 16 bis, rue Pierre Curie	47520 LEPASSAGE D'AGEN	05 56 96 89 90	
HENRIET Michel LCL	Amicale des anciens EAT	2, rue de la Sirène	45200 MONTARGIS		
HERARD Jean Pierre	Amicale des Anciens du 38° RT	2, rue Palmes	53470 CHALONS DU MAINE	02 43 02 54 63	
JAUFFREY Jean Col	Am des Transmetteurs de Provence	10, trverse JourdanTassigny	13010 MARSEILLE	04 91 79 88 0192UFFREY Je	
KELLER Jacques	Ass des Anciens des Écoles des Transmissions	3, rue du Vau Saint Germain	35000 RENNES	02 99 78 28 95	jkeller@wanadoo.fr
KELLER Jacques	'Amicale des anciens de la 785° Cie	3, rue du Vau Saint Germain	35000 RENNES	02 99 78 28 95	jkeller@wanadoo.fr
KLEIN Daniel CDT	Amicale des Anciens du 53	14, rue du Général Berniquet	54300 LUNÉVILLE	03 83 74 51 40	
KUPCZAK Daniel CNE	Ass des Transmetteurs du Nord de la France	25, rue Delemotte	59790 RONCHIN	03 20 53 88 48	k2cm@aol.com
LARTIGUE Henri LCL	Am des Transmissions du Grand Sud-Ouest	2, rue des Rouges Gorges	33320 EYSINES	05 56 90 08 09	
MAILLET Honoré LCL	Am des Anc 45°RT et T Drôme-Ardèche	21, rue Bela Bartock	26200 MONTÉLIMAR	04 75 53 72 57	
MANTZER Daniel LTN	Ass des Transmetteurs de l'Essonne	5, rue du Clos du Pileu	91120 PALAISEAU	01 60 14 41 98	daniel.mantzer@wanad
MARIA André Mr	Am des Anciens Cies Trans 8/27 et 866/1	88, rue de la Blatière	41320 MENNETOU sur Cher	02 54 98 11 11	
MATHIEU Pierre ADC	Association des Anciens du 18° RT	8, rue du Péreuil	88510 ELOYES	03 29 32 41 94	
NICOLAS Jacques COL	Ami cale d'Auvergne Génie et Trans	Château du Chey sur Morge	63200 LE CHEIX	04 73 97 25 07	
PAOLI Dominique GBR**	Amicale du 41° RT	2, allée des Peupliers	77950 RUBELLES	01 60 68 37 06/06 60 17 07 4	
PAQUIN Claude*	Ass des anciens Génie et Transmissions de la Meuse	4, allée de Varinot	55430 BELLEVILLE S/ MEUSE	03 29 83 95 82	
QUEVILLY Gérard LCL	Ass des Anciens du 48° Bon Trans	27, cours Général De Gaulle	33170 GRADIGNAN		
RAVELINGHIEN Etienne	Amicale des Trans 101/102	1, square W Churchill	59200 TOURCOING	03 20 26 52 12	
RAVY Daniel CBA	Ass des Trans de Lyon	14, rue Balzac	69150 DEYCINESS	04 78 49 25 11/ f 89 94	

NP 62-51/2

Historique des transmissions de l'armée de terre

Vous pouvez encore vous procurer les tomes 1 et 2 en version normale

Le tome 3 est disponible

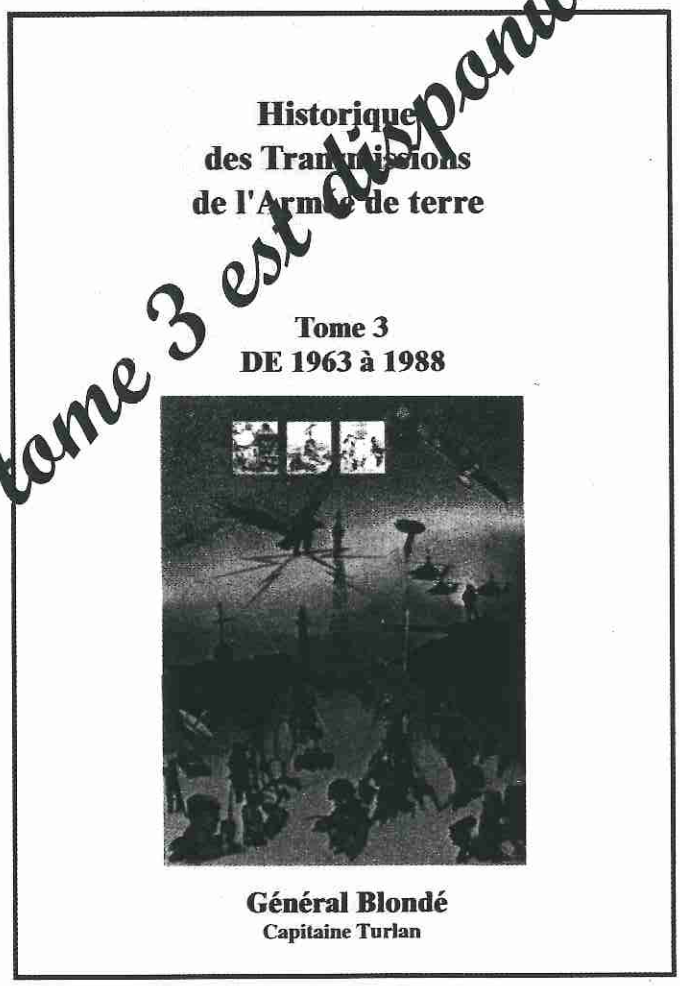

Prix :

Tomes 1, 2 et 3 version normale : 32 euros TTC + 8 euros frais de port par ouvrage.
Lot des 3 tomes version normale : 76 euros TTC + 9 euros frais de port pour l'ensemble.
Tome 3 version luxe : 40 euros TTC + 8 euros frais de port.

Association pour la promotion de l'arme des transmissions
Avenue de la Touraudais - 35510 Cesson-Sévigné
N° T. Télécom : 02 99 84 32 43
N° P.N.I.A. : 821 354 32 43